

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

LE SOLEIL

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362**

MARDI 1er NOVEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 302
56 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
LES DE LA MADELINE, GASPE, RIVIERE-AU-RENARD, PERCE, ABITIBI 50¢

35¢

LE CANADA

Bourassa fait une visite controversée à Winnipeg

Le premier ministre du Québec a dû modifier sa stratégie hier au Manitoba pour ne pas nuire à son homologue conservateur, Gary Filmon. **A-7**

LE QUÉBEC

Huit cégeps en grève générale illimitée

En attendant la compilation des votes de grève des diverses assemblées générales, huit cégeps ont entamé hier leur grève générale illimitée. **C-16**

LES ARTS

L'été 1989 au Théâtre du Bois de Coulonge

Pas de « Bousille et les justes » cet été au Théâtre du Bois de Coulonge, mais « Qui a peur de Virginia Wolf ? » d'Edward Albee et « Topaze » de Marcel Pagnol. **B-8**

LE MONDE

Affaire Noriega: motus et bouche cousue pour l'instant

Les républicains évitent, pendant la campagne, de parler de leurs vaines tentatives d'évincer Noriega du pouvoir pour ne pas nuire à leur candidat. **B-11**

L'ECONOMIE

Glaverbec sera en exploitation dans 18 mois

Sise dans le parc industriel de Saint-Augustin, l'usine de verre plat Glaverbec sera mise en exploitation dans 18 mois et emploiera 300 personnes. **B-1**

LA MODE

Le cuir s'impose dans une multitude de variations

Fini le temps où l'on associait le cuir à l'uniforme des rockeurs. Ce matériau fait peau neuve dans un esprit tout à fait couture. **Cahier C**

L'EDITORIAL

Turner sait faire mal à Mulroney

Le commun des mortels n'a pas le temps de lire les milliers de pages écrites pour et contre le libre-échange. Tout repose sur la crédibilité de son promoteur. **B-12**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
Le Québec	C-9 et C-16
Le Canada	A-7 à A-10
Le Monde	A-11, A-12, B-11, B-13, B-14
Annonces classées	C-10 à C-14
Arts	B-8 à B-10
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-14
Décès	C-14 et C-15
Economie	Cahier B
Feuilleton	C-12
Éditorial	B-12
Horoscope	C-14
Mode	Cahier C
Mots croisés	C-13
Mot mystère	C-13
Où aller à Québec	B-10
Patron	C-14
Yves Bernier	A-5

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux en matinée, puis ennuagement graduel. Maximum de 8. Demain: neige se changeant possiblement en pluie et venteux. **S-16**

Les Nordiques sont vendus



M. Marcel Aubut, trouve inquiétant et suspect que Carling-O'Keefe n'ait pas révélé l'identité des acheteurs anglophones. **C.**

Le club de hockey des Nordiques de Québec vient d'être vendu à des investisseurs canadiens-anglais qui préfèrent garder l'anonymat pour l'instant. L'offre d'achat deviendra officielle dans 28 jours, à moins que des intérêts québécois se manifestent entre-temps et présentent une offre équivalente à celle des anglophones.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a annoncé hier le président des Nordiques de Québec, Me Marcel Aubut, confirmant, trois jours plus tard, la primeur du SOLEIL de vendredi dernier.

Il était 9h, dimanche matin, quand l'épouse de M. Aubut a reçu l'offre d'achat par courrier spécial à son domicile de Charlesbourg. La compagnie Carling-O'Keefe, propriétaire des Nordiques, annonçait que le club de hockey québécois avait été vendu, vendredi, à l'insu de M. Aubut, à un groupe non identifié, la journée même où LE SOLEIL révélait qu'une transaction était sur le point d'être conclue.

En conférence de presse, hier après-midi, M. Aubut ne paraissait pas du tout offusqué que LE SOLEIL ait appris la transaction bien avant lui. Il ne semblait même pas inquiet. « Ça m'a aidé à me réveiller plus vite, » a-t-il lancé en souriant, après la conférence de presse.

Le montant de la transaction entre Carling-O'Keefe et le groupe d'investisseurs anglophones n'a pas été révélé. On peut cependant penser à un montant d'environ \$18 millions.

Pire encore, si M. Aubut ne déniche pas d'investisseurs québécois prêts à acheter les Fleurdelisés, la franchise pour-rait être déménagée n'im-porte où au Canada, même aux États-Unis, en pleine saison de hockey.

Le président Aubut, grâce à une entente personnelle écrite qui était intervenue lors de l'acquisition du club par la brasserie Carling-O'Keefe, est encore une fois celui qui est perçu comme le « sauveur des Nordiques ».

Cette lettre spécifiait que, si jamais O'Keefe décidait de vendre les Nordiques à des intérêts étrangers, des investisseurs québécois pouvaient dans les 30 jours présenter une offre semblable et garder la franchise dans la capitale. « On égale l'offre, c'est à nous autres, on n'égale pas, c'est à eux autres, » résume Me Aubut.

Suite A-2, Nordiques...

Aubut a 28 jours pour trouver des acheteurs québécois

En fermant les chantiers de Gdansk La Pologne prend le risque d'une guerre ouverte avec Solidarité

VARSOVIE (AFP, NYTNS) — Le premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a apparemment pris le risque de déclencher une guerre ouverte avec le syndicat interdit Solidarité en annonçant hier la fermeture, à partir du 1er décembre, des chantiers navals Lénine de Gdansk, l'un des grands bastions de l'opposition ouvrière en Pologne.

Officiellement, la mesure de M. Rakowski entre dans le cadre d'un vaste plan d'assainissement de l'économie nationale qui passe, a-t-il déclaré à plusieurs reprises, par le démantèlement des entreprises non rentables.

Mais son initiative de fermer en premier lieu les chantiers Lénine, le « berceau de Solidarité », est d'une portée toute symbolique et en dit sûrement long sur les intentions de M.

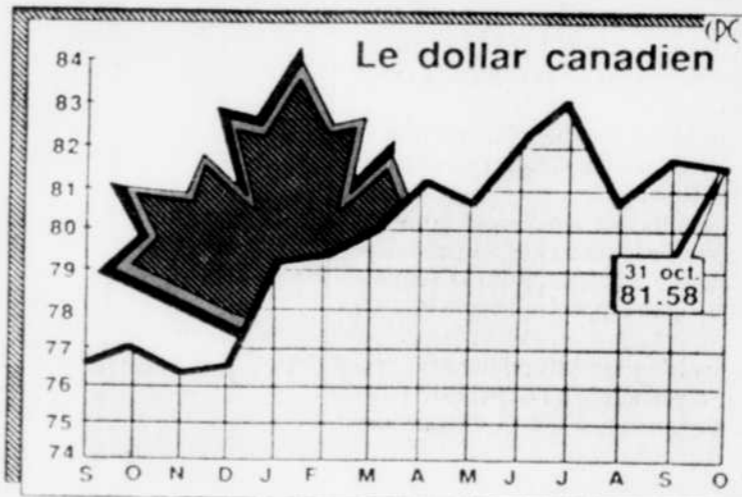
Rakowski à l'égard du syndicat dissous. Vendredi encore, le premier ministre avait affirmé à la télévision que la Pologne avait réalisé des progrès économiques notables au cours des dernières années, et ce sans le concours de Solidarité. Autrement dit, la Pologne peut très bien se passer de l'organisation.

Lech Walesa, président du syndicat interdit Solidarité, qui travaille lui-même comme électricien aux chantiers, a estimé

Suite A-2, Pologne...



Cette photo prise en mai dernier montre le leader de Solidarité, Lech Walesa, faisant le V de la victoire devant les chantiers navals de Gdansk, alors paralysés par une grève.



Le dollar canadien chute après la remontée des libéraux dans les sondages

TORONTO (d'après AFP et PC) - Le dollar canadien a perdu près d'un cent et demi par rapport au billet vert américain à la bourse de Toronto, hier, soit sa plus forte baisse en une seule journée depuis plus de 10 ans.

L'éventualité d'une défaite des conservateurs ou l'impossibilité pour le parti du premier ministre Brian Mulroney de former un gouvernement majoritaire et de faire ratifier par le parlement canadien son accord de libre-échange conclu en début d'année avec les États-Unis expliquent, selon les analystes, cette dépréciation du dollar canadien.

Un premier sondage, effectué par Insight Canada Research pour le compte de la chaîne de télévision privée CTV et publié dimanche soir, place le Parti libéral en tête avec 39 pour 100 des intentions de vote,

contre seulement 35 pour 100 pour les conservateurs et 23 pour 100 pour le parti néo-démocrate (NPD). Le deuxième sondage, publié hier matin par la firme Gallup, place les conservateurs en tête, comme tous les autres sondages depuis le début de la campagne, avec 38 pour 100 contre 32 pour 100 aux libéraux et 27 pour 100 au NPD.

Le dollar canadien, fixé à \$0,8304 US vendredi en clôture, est descendu à \$0,8158 lundi à la fermeture, soit une baisse de 1,46 cent par rapport à son voisin américain et sa plus forte baisse enregistrée en un seul

Suite A-2, Dollar...



8 pages

Les Québécois ne croient pas au départ des Fleurdelisés
A-3

Bill Ballard pourrait déménager les Nordiques à Hamilton
A-4

LE TABLOÏD

Les joueurs des Nordiques souhaitent rester à Québec
S-3

La petite histoire de l'AMH à la LNH
S-4

ÉLECTIONS 88

« La peur a de grands yeux »

Les clans du OUI et du NON au libre-échange entre le Canada et les États-Unis rappellent ces deux groupes de pugilistes québécois et canadiens qui, en 1980, s'excommuniaient autour d'une simple option idéologique d'avenir ?

Le billet de JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

Comme aujourd'hui dans le cas du libre-échange, les souverainistes d'hier voulaient gagner, point, à la ligne ! Tout comme les tenants du NON dont la mission plus facile consistait à...

Suite A-2, La peur...

3 pages

Les sondages contradictoires sont analysés prudemment
A-10

**COMPTE-CHÈQUES
D'ÉPARGNE
ACTIF PLACEMENT**

Pourquoi vous contenter d'un compte de banque ordinaire?

Le compte-chèques ACTIF et le compte d'épargne PLACEMENT sont les deux comptes les mieux pensés pour la gestion de vos finances personnelles, et ils offrent le plus haut taux d'intérêt sur le marché.

COMPAREZ!

Jusqu'à 9.80%

John Fournier
Comédien

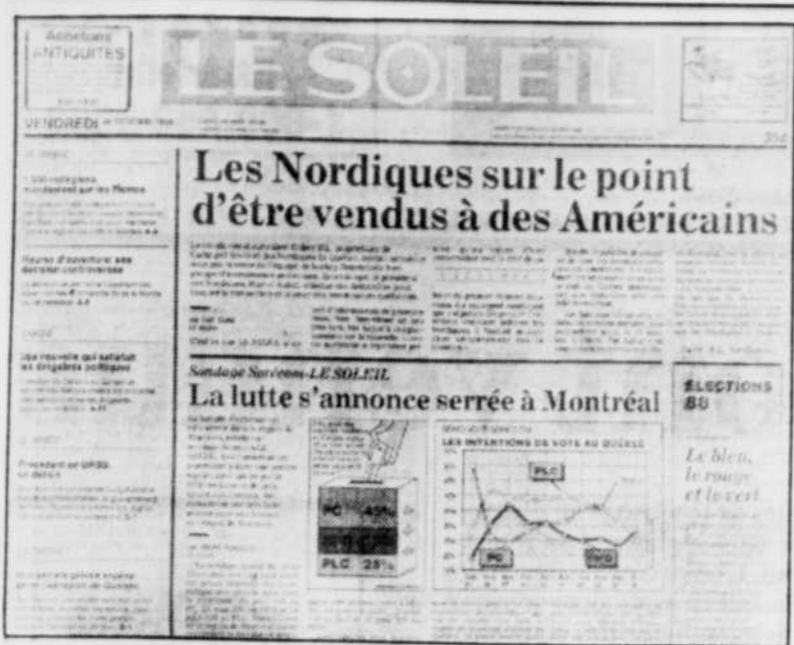


TRUST PRÊT ET REVENU

PLACE D'YOUVILLE 692-1221
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221
PLACE DE LA CITÉ 652-1221

Institution membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Suites de la première page



Le président des Nordiques, M. Marcel Aubut, a confirmé hier, trois jours plus tard, la primeur du SOLEIL de vendredi dernier, la vente des Nordiques.

Nordiques...

Par cette entente, le président des Nordiques voulait s'assurer qu'en tout temps, la franchise demeurerait à Québec et continuerait d'être administrée, gérée et contrôlée par des Québécois. « Sans cette entente, les inconnus seraient déjà dans mon bureau », précise-t-il. Le compte à rebours est donc déjà commencé. Il ne reste aujourd'hui que 28 jours pour trouver des investisseurs québécois et annuler l'offre des anglophones.

Le président des Nordiques trouve par ailleurs inquiétant et suspect que Carling-O'Keefe n'ait pas révélé l'identité des acheteurs anglophones. Le groupe d'investisseurs est prêt à admettre des partenaires francophones, mais de façon très minoritaire.

« On m'a indiqué que leur désir est de continuer à Québec. J'en reste perplexe », admet M. Aubut. Selon lui, la tentation d'un profit est forte: parce que plusieurs villes nord-américaines sont intéressées à acquérir une franchise de la Ligue nationale de hockey (LNH), rien n'indique dans le contrat que les acheteurs ne revendraient pas la franchise très rapidement et déménageraient les Nordiques dans des villes comme Hamilton (Ontario), Seattle (État de Washington), Dallas, Miami ou San Francisco.

Dollar...

jour depuis plus de 10 ans, contestent les analystes.

La Banque du Canada, a-t-on appris de bonne source, a dû intervenir massivement pour soutenir sa devise qui cotait \$0,8199 US à l'ouverture des marchés hier.

Le mouvement à la baisse a été déclenché dans la nuit de dimanche à hier sur le marché de Tokyo. Les Japonais, qui se sont récemment montrés friands de dollars canadiens pour leurs placements à court terme, se désengagent maintenant devant la perspective de difficultés à mettre en branle l'accord de libre-échange canado-américain.

La tendance à la baisse risque de se poursuivre aujourd'hui, faisaient remarquer des cambistes montréalais hier à la fermeture du marché canadien. Selon les indications en provenance de Tokyo, les investisseurs japonais poursuivraient leur mouvement de désengagement une seconde journée.

Cette situation, d'autant plus que la baisse annoncée hier du taux de croissance du PIB, de 4,5 pour 100 en juillet en rythme annualisé, à 3,9 pour cent en août, ne saurait laisser les marchés indifférents.

Hier, dès l'ouverture des marchés au Canada, les cambistes savaient que la journée serait mouvementée et espéraient une intervention de la Banque du Canada.

L'organisme d'émission, note M. Normand Faubert, cambiste à la Banque Nationale, plutôt que d'agir, comme à son habitude, sur la devise américaine pour freiner la descente du dollar canadien, a cette fois fait porter ses efforts sur le yen.

Cette « tactique », remarquent les cambistes, indique clairement que la Banque du Canada est « capable de vivre avec un dollar canadien se transigeant aux alentours de 82 cents US ».

La fourchette saine pour le dollar se situe en effet entre 80 et 83 cents US. Dès que la devise se rapproche de la barre des 83 cents US, elle fait immédiatement face à une poussée à la baisse qui la ramène plus près de la valeur jugée « normale » par rapport à l'économie du pays.

« Le déficit des comptes courants avoisine les \$10 milliards », rappelle M. Raymond Théorêt, professeur d'économie à l'UQAM. Et toute appréciation du dollar contribue à l'augmenter, à cause du prix des importations.

L'élargissement des écarts de taux entre le Canada et les États-Unis avait contribué à pousser le dollar à la hausse. Cet écart a atteint, en septembre et au début d'octobre, un sommet pour 1988. Il est présentement d'environ 2,5 pour cent sur les papiers à 30 jours. Il y a seulement deux mois, il était de 2 pour cent.

Les élections prochaines contribuent également à l'affaiblissement de la devise canadienne. « Les sondages électoraux rendent la devise très volatile », précise M. Théorêt. Depuis juin dernier, en effet, les différents sondages ont, sur le dollar, un impact « qui ne peut cependant être de longue durée ».

Le marché obligataire a peu réagi, hier, à la baisse de la devise canadienne, perdant à un certain moment un demi point, qui a été retrouvé en fin de journée.

Cette faiblesse de la devise canadienne, note-t-on, pourrait tarir le marché euro-canadien fort prisé depuis quelques mois, non seulement par les émetteurs canadiens mais aussi par les Européens qui n'hésitent plus à procéder à des émissions en dollars canadiens devant la forte demande pour cet outil financier.

La peur...

tait à se faire les avocats du diable.

Les électeurs, eux, se disaient mal informés sur les tenants et aboutissants d'un pari aussi complexe. Les politiciens de l'un ou l'autre des deux camps, plutôt que de les éclairer, se contredisaient, déformaient, rapetissaient, se méprisaient, désinformaient. Un tel canevas ne pouvait qu'engendrer la peur, l'insécurité et la sublimation du statu quo.

Le chef conservateur, M. Brian Mulroney, était dans le camp du NON, en 1980. En 1983, il se définissait aussi comme un opposant au libre-échange. Tout homme politique a, bien sûr, le droit de changer d'idées. Quoi qu'un revirement aussi draconien de sa part ne baigne pas dans la transparence. Sa foi nouvelle dans le libre-échange coïncida, en outre avec une chute importante de crédibilité de son gouvernement pour d'autres raisons.

Pour gagner son pari sur l'avenir du pays, le cabinet Mulroney a investi des millions aux fins de publiciser l'Accord. En pure perte, semble-t-il, s'il faut en croire les sondés qui persistent à se dire sous-informés en cette matière. Depuis le début de la campagne et lors des débats télévisés, au surplus, M. Mulroney adopte la consigne du silence, des clichés, refuse de vraiment débattre cette question.

« Ça va brasser! », promettait-il, hier, brandissant la menace de fermeture de villes canadiennes et de disparition de milliers d'emplois si l'Accord devient caduque. Son ministre des Finances, M. Michael Wilson, ne joue-t-il sur la peur lui aussi lorsqu'il prédit que l'aigle américain déchiquettera le Pacte de l'auto de 1965 si les Canadiens éisent un régime ayant promis de déchirer l'entente sur le libre-échange (lire le reportage de Pierre-Paul Noreau, en page A-10)?

S'agit-il là d'une invite par l'exemple aux John Turner (qui s'adonne au « combat de ma vie » avec le libre-échange) et Ed Broadbent à mettre fin à leur campagne associant le pacte Mulroney-Reagan à la mort du Canada en tant que tel, de sa culture, de ses programmes sociaux, alouette...? À l'instar du référendum de 1980, notre bonheur national brut sera-t-il acquis parce qu'on aura dit oui ou non au libre-échange?

Pologne...

qu'il s'agissait là d'une « provocation pure et simple » du premier ministre M. Mieczyslaw Rakowski, « directement » dirigée contre « le berceau » de l'organisation ouvrière. Cette mesure est « politique, arbitraire et non fondée », a ajouté Lech Walesa. « Il y a d'autres entreprises, dont la faillite économique aurait justifié en premier lieu une telle initiative », a encore dit le prix Nobel de la paix, qui s'est engagé à combattre la décision gouvernementale.

Lech Walesa a ajouté que le gouvernement Rakowski détruisait, par ce geste, les bases des pourparlers qui devaient s'engager ce mois-ci entre le pouvoir et l'opposition sur l'avenir de la Pologne.

Si Varsovie va de l'avant avec son projet, ce sera la première fois qu'un gouvernement du bloc de l'Est parvient à liquider une entreprise industrielle déficitaire. La population de Gdansk est d'environ 500,000 personnes.

Les chantiers Lénine emploient quelque 11,000 personnes. Longtemps considéré comme le fleuron de l'industrie navale polonaise, l'établissement, selon les autorités, était confronté depuis plusieurs années à un déficit chronique de son exploitation. En 1979, les chantiers avaient construits 29 navires. En 1987, neuf bâtiments seulement sont sortis de leurs ateliers.

M. Rakowski, qui avait présenté son gouvernement il y a moins de trois semaines, avait annoncé qu'il démantèlerait toutes les unités de production déficitaires en Pologne. La prochaine fermeture des chantiers de Gdansk n'est donc pas une « surprise pour l'opinion », a souligné l'agence PAP, rappelant que depuis plusieurs mois la poursuite des activités de l'entreprise étaient « sur la sellette ».

Il reste, soulignent les observateurs, que le pouvoir du général Wojciech Jaruzelski, pour des raisons officiellement économiques, n'a pas hésité à s'attaquer d'abord à l'un des grands symboles du mouvement Solidarité. C'est en effet aux chantiers que s'est forgé, dès 1980, le syndicat et que les grèves les plus spectaculaires ont eu lieu.

Recyclage

Les autorités polonaises ont mis en place tout un programme de « recyclage » des employés licenciés. Une partie de ces derniers pourra être réembauché aux « chantiers du Nord » voisins, aux chantiers de radoub — réparation des navires — et des chantiers navals de Gdynia — localité faisant partie de la conurbation de Gdansk — dont la productivité est satisfaisante, ou encore dans d'autres entreprises de la région. Certains ouvriers affectés par cette mesure de fermeture pourront, s'ils le désirent, acquérir une autre qualification au « frais de l'Etat », a précisé PAP.

Les autorités ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles entendaient d'abord privilégier la réinsertion des ouvriers qui « ont bien travaillé » dans le passé aux chantiers Lénine, ce qui laisse à penser que certains éléments pourraient avoir plus de difficultés que d'autres à retrouver un emploi. Cette menace pourrait concerner avant tout les syndicalistes de l'opposition dont le militantisme a été à maintes reprises dénoncé par la direction de l'établissement.

Le démantèlement des chantiers de Gdansk intervient à un moment où tous les espoirs liés à l'ouverture de la « table ronde » pouvoir-opposition semblent s'être totalement évanouis. Les dirigeants de Solidarité ont désormais la conviction que le syndicat ne sera pas de sitôt légalisé.

La reconnaissance du mouvement ouvrier était la première revendication des grévistes du mois d'août et « il y a fort à parier que la classe ouvrière, en dépit de son désarroi croissant face à l'intransigeance du régime, ne va pas en rester là », a déclaré hier un responsable de l'organisation de Lech Walesa.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 31 octobre

1-2-6
2-7-2-6

contemporaine



AVEC SON COL DÉTACHABLE...

LA ROBE CHEMISIER COL BLANC

79.⁹⁵

la robe impeccable au bureau, pour les déjeuners d'affaires... le style chemisier bien droit, boutonage sous patte, épaule profonde pour une aisance parfaite... le col blanc détachable superposé à un col tailleur... rayures gris flanelle ou pied-de-poule noir et rouge ou noir et vert. 8 à 16. reg. 100.00



LE BLAZER BOUTONS DORÉS

Liz Claiborne

signature d'excellence pour la contemporaine active, professionnelle, liz claiborne ici dans sa version du blazer marine en gabardine pure laine choisie pour son aspect versatile en toutes saisons, son confort même sous les manteaux... l'épaule, la taille proportionnées avec justesse, le double boutonage à boutons dorés, impeccable... un item-clé... 6 à 14... à notre rayon sport contemporaine 245.00



la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE S^TE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

Aubut n'a pas encore déniché de Québécois

Le président des Nordiques, Marcel Aubut, affirme qu'il n'a pas encore eu le temps d'effectuer des démarches auprès d'éventuels investisseurs québécois.

dans la LNH. « On a bâti un monstre, il faut vivre avec. »

Quant au déficit de \$600,000 des Fleurdelisés la saison dernière, déficit dont LE SOLEIL a

fait état la semaine dernière, M. Aubut a indiqué que les Nordiques sont une entreprise privée, que les gens n'ont pas à savoir ça et que de toute façon le déficit

n'est pas de \$600,000, « il n'est pas si pire que ça ».

Loin d'être inquiet (il racontait après la conférence de presse qu'il n'a pas intérêt à avoir l'air abattu),

M. Aubut indique qu'il est même confiant et que 28 jours sont suffisants pour qu'une institution québécoise dénêche le montant et achète les Nordiques.

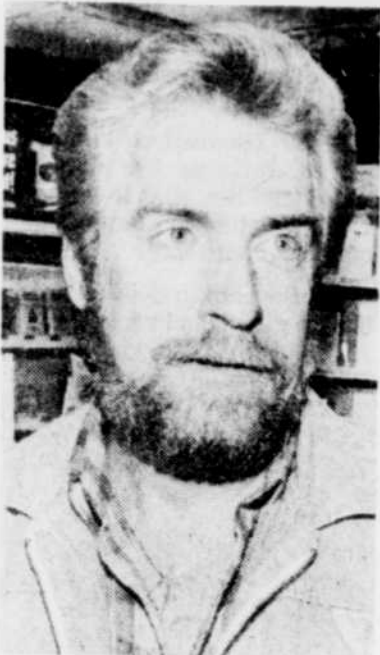
par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Des groupes comme Provigo, La Laurentienne, le mouvement Desjardins, Quebecor, Jean Coutu (pharmacies) et Jean Pouliot (CFCF-TV et Télévision Quatre Saisons) ont été mentionnés jusqu'à maintenant.

Parlant de l'offre d'achat, le président des Nordiques a mentionné qu'il s'agit d'un « montant

très important, mais pas inaccessible ».

Indiquant qu'hier était une journée pénible pour lui, surtout « après avoir bâti un club » comme les Nordiques, M. Aubut a rappelé que les contribuables québécois avaient investi, via des subventions, un montant de près de \$20 millions lorsque le Colisée avait été agrandi, il y a près de 10 ans. C'est à ce moment-là que Québec avait obtenu sa franchise



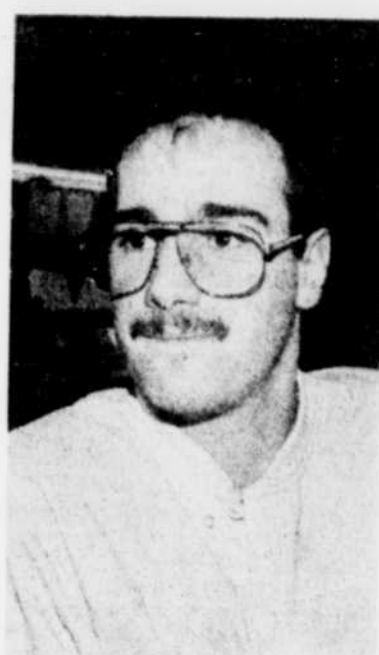
JEAN-GUY VALLÉE :

« Je ne suis pas du tout surpris d'apprendre cette nouvelle. Je m'y attendais un peu, surtout que les rumeurs se faisaient de plus en plus insistantes à ce sujet. Je ne crois cependant pas que l'on démenagera l'équipe dans une autre ville. Je pense que M. Aubut fera tout en son possible afin que les Nordiques demeurent à Québec et ce, même s'il ne parvient pas à trouver des acheteurs québécois. Mais j'ai bon espoir qu'il arrive à ses fins. Et peu importe qui achètera la formation, je crois que la meilleure solution sera de la garder dans la Vieille Capitale. »



TONY CHAREST :

« Je ne m'attendais pas du tout à apprendre une telle nouvelle. Plusieurs rumeurs avaient circulé à ce sujet dernièrement, mais ce n'était pas la première fois que l'on parlait de vendre les Nordiques. Rien n'était cependant arrivé. Je ne croyais jamais qu'une telle nouvelle pourrait être confirmée un jour. Je pense que Me Aubut devrait trouver des investisseurs. Il connaît passablement de gens et je crois qu'il pourra intéresser un individu ou un groupe à acheter l'équipe. Quand au démenagement de la franchise, je ne pense pas que cela puisse se faire. »



STEVEN BOUCHARD :

« Je n'ai pas été surpris d'apprendre la nouvelle. Avec ce qui s'était passé et dit dernièrement, il fallait s'attendre à quelque chose. Ce qui me fait peur dans tout ça, c'est la possibilité de voir le club démenager. Pour qui va-t-on prendre, si les Nordiques s'en vont? Mais je garde espoir et j'ai confiance en Marcel Aubut. Il a fait de grandes choses par le passé. Je pense bien qu'il ne laissera pas tomber l'équipe. Du moins, je l'espère... »



ROBERT DUCHESNE :

« Ce n'est pas vraiment une surprise. Depuis le temps qu'on en parle. Et depuis une semaine, on peut dire que ça brassait pas mal. Il fallait s'attendre à ce qui se passe quelque chose. Me Aubut avait même dit, lors d'un reportage télévisé, qu'il y avait toujours des possibilités que les Nordiques soient vendus. Il avait cependant ajouté que l'équipe ne quitterait pas Québec. C'est là qu'on va voir s'il est correct ou pas, s'il tient ses promesses ou non. Les Fleurdelisés représentent tellement pour la ville de Québec. Je ne crois pas que ce serait une bonne idée que de les démenager. »

En Bref

La Laurentienne étudiera l'offre

Parlant au nom de la direction de l'entreprise, le responsable des communications de la Mutuelle La Laurentienne, M. Jacques Poirier, a indiqué avec prudence que l'institution financière n'était pas engagée, « pour le moment », dans des discussions pour l'achat des Nordiques. « Si une demande nous est demandée, on procédera à son analyse », a-t-il ajouté sans plus. Précisons que Marcel Aubut est membre du conseil d'administration de cette compagnie d'assurance installée à Québec.

Québec va « brasser »

Les Nordiques peuvent changer de propriétaire, mais il n'est pas question, selon le conseiller Jean-Paul Morency, que la ville de Québec laisse partir un élément aussi important pour son économie. Après la réunion du conseil municipal, hier soir, le conseiller Morency n'avait pas encore pris connaissance des détails de la conférence de presse donnée par Me Marcel Aubut, au milieu de l'après-midi. Cependant, en l'absence du maire Jean Pelletier, le vice-président du comité exécutif a affirmé que la ville allait faire tout en son pouvoir pour empêcher éventuellement le démenagement des Nordiques de Québec. « On va brasser bien fort », a ajouté M. Morency.



Lavalin ne fait pas dans le sport

Le vice-président aux communications de Lavalin, M. Clément Richard, a ridiculisé la possibilité que l'entreprise se porte acquéreur du club de hockey Les Nordiques de Québec. « Nous, on ne fait pas dans le sport », a-t-il affirmé, tout en ajoutant qu'il n'y avait pas de projets de ce côté dans l'immédiat.

Péladeau veut voir les chiffres

Chez Quebecor, le président M. Pierre Péladeau a réaffirmé qu'il était intéressé à regarder les états financiers du club de hockey avant de présenter ou non une offre d'achat. « On me dit que les chiffres sont bons », a-t-il indiqué, hier, au SOLEIL. Cependant, M. Péladeau a affirmé qu'il n'avait pas été approché par les dirigeants des Nordiques et que la situation financière de l'entreprise ne lui avait pas été présentée.

Les Nordiques, une équipe locale

L'achat de la franchise des Nordiques de Québec ne peut intéresser qu'une grande entreprise préoccupée d'augmenter sa visibilité dans la région de Québec, selon le président d'Ultramar, M. Jean Gaulin. Selon le pdg d'Ultramar, l'entreprise pétrolière qui possède déjà le National de Québec, de la série Lance et Compte... « une équipe de la ligue nationale coûte environ \$20 millions et ne permet pas de générer un profit. Le coût de revient annuel est donc de \$2 millions de revenus de placements non gagnés. À ce prix, il faut obtenir en échange une bonne visibilité. Malheureusement les Nordiques permettent de bien couvrir la région de Québec au détriment de Montréal. C'est ce que O'Keefe a probablement constaté avant de se résigner à vendre », selon M. Gaulin.

Bon véhicule pour la vente de produits de consommation

L'analyse principal de la maison de courtiers en valeur Tassé et Associé, M. Pierre Lussier, ne croit pas que beaucoup d'entreprises du Québec seront intéressées par l'achat des Nordiques de Québec. Selon l'analyste « le projet intéressera certainement une entreprise qui distribue des produits de consommation de masse ». Malheureusement, les brasseries doivent être écartées, tout comme les chaînes alimentaires, en raison de la prépondérance de l'image des Nordiques dans l'Est de la province », constate M. Lussier.

Imasco pense que ça devrait intéresser les médias

Les grands du monde de l'alimentation et des tabacs et ceux du secteur des communications se renvoient la balle au sujet de l'achat éventuel des Nordiques, hier. Le vice-président aux communications d'Imasco, M. Torrence Wylie, a expliqué que cette société (tabac, aliments et boissons) était fortement engagée en ce qui concerne la commandite sportive (tennis et golf), mais ne considère pas l'éventualité d'un achat. Quant à l'acheteur québécois potentiel, M. Wylie suggère de regarder du côté des médias, notamment les réseaux de télévision, qui y trouveraient leur compte en assurant l'exclusivité de la diffusion des matchs.



ERNEST FORTIN :

« Je suis très surpris car ce matin même (hier), on disait que l'équipe ne serait pas vendue. Je ne suis pas un connaisseur de hockey. Mais j'aime ça, pour passer le temps, écouter les matchs à la radio. C'est un de mes seuls passe-temps. Il y a plusieurs personnes comme moi à Québec. Il ne faudrait surtout pas que l'on démenage le club. Ça priverait trop de monde. Mais je ne crois pas que l'on puisse poser un tel geste. La ville et le gouvernement s'en mêleraient. Et si les Nordiques démenagent, ils vont devoir fermer le Colisée. »

L'effet d'une bombe dans la ville de Québec

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe dans la Vieille capitale. Les Nordiques ont été vendus.

par JEAN-FRANÇOIS TARDIF
LE SOLEIL

En vertu d'une clause spéciale dans son contrat, le président des Fleurdelisés a maintenant 30 jours afin de trouver des acheteurs québécois qui pourraient concurrencer l'offre déjà acceptée par la brasserie.

Les Québécois ont-ils été étonnés d'apprendre la nouvelle de la vente des Nordiques? Croient-ils que Me Aubut arrivera à convaincre des investisseurs du Québec à se porter acquéreur de la formation? Les Nordiques ont-ils un avenir à Québec ou seront-ils démenagés dans une autre ville?

Voilà autant de questions que le SOLEIL a posées à des gens rencontrés dans la rue.



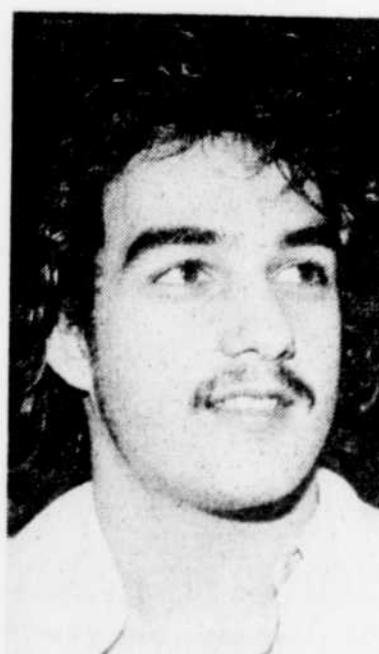
AUDREY THIFFAULT :

« J'avoue que je ne suis pas tellement le hockey et que cette nouvelle me surprend beaucoup. Je ne pensais pas que l'on vendrait un jour les Nordiques. Et si on les a vendus, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas les démenager. Je ne peux m'imaginer la ville de Québec sans les Fleurdelisés. Non seulement l'équipe compte-t-elle de nombreux partisans, mais il ne faut pas oublier qu'au point de vue économique, les Fleurdelisés représentent beaucoup pour la Vieille Capitale. On perdrait tous un gros morceau si jamais ils quittaient Québec. »



FRÉDÉRIC DUFOUR :

« La nouvelle ne me surprend pas. L'équipe a connu de mauvaises saisons. Ça faisait déjà quelques années que l'on entendait dire qu'elle accumulait des déficits. Fallait donc s'attendre à ce qu'il se passe quelque chose. J'avoue cependant que je ne crois pas au démenagement des Nordiques. Le gouvernement s'en mêlerait sûrement. Robert Bourassa a d'ailleurs affirmé qu'il ferait tout pour que les Fleurdelisés ne quittent pas Québec. J'ai confiance qu'ils restent dans la Vieille Capitale. »



ÉRIC GUÉRIN :

« Je suis très surpris. J'ai toujours pensé que les rumeurs qui circulaient à cet effet n'étaient pas fondées. J'espère de tout coeur que l'équipe ne démenagera pas. Il n'y a pas grand-chose d'important qui se passe à Québec. Les Fleurdelisés sont la seule organisation professionnelle. Et c'est toute la province qui perdrait si jamais on démenageait les Nordiques. On n'a qu'à penser à la rivalité Canadien-Nordiques. C'est un phénomène intéressant qui fait vibrer bien du monde. Ce serait dommage d'y mettre fin. »



RAYMOND CLOUTIER :

« Je suis surpris d'apprendre que les Nordiques ont été vendus, mais je ne crois pas que cela va nécessairement changer quelque chose. Jamais les Fleurdelisés ne vont quitter Québec. Si Me Aubut ne réussit pas à trouver des investisseurs québécois, les gouvernements vont s'en mêler. Les Nordiques sont à Québec pour y demeurer. Les gens n'ont pas à s'inquiéter. »



PIERRE BELAND :

« Je m'y attendais un peu. Depuis quelques jours, les rumeurs se faisaient de plus en plus persistantes. Et tout le monde savait que la situation économique de l'équipe n'était pas très bonne. Quant au démenagement, là encore, je pense que ça peut se réaliser. Avec de l'argent, on peut tout faire aujourd'hui au hockey. Qui aurait dit que Wayne Gretzky serait vendu aux Kings de Los Angeles? Ce serait évidemment dommage que Québec perde son équipe de hockey et je souhaite que Me Aubut réussisse à trouver des investisseurs. Mais il faut être prêt à toute éventualité... »

Le maire Bob Morrow circonspect quant au choix de sa ville

Bill Ballard déménagerait les Nordiques à Hamilton

L'annonce de la vente des Nordiques à des intérêts anglo-canadiens a eu vite fait de déclencher des réactions vers la ville de Hamilton, la seule ville au Canada où peut s'établir logiquement un club de la Ligue nationale. Des hommes d'affaires ou des groupes de la ville de l'acier s'intéressent depuis longtemps à attirer une équipe qui pourrait s'établir au Copp's Coliseum.

par RÉAL LABBÉ
LE SOLEIL

Le maire de Hamilton, Bob Morrow, a déclaré hier soir au SOLEIL, qu'il n'était pas au courant qu'un investisseur de sa région ait acheté les Nordiques. «J'ignore absolument qui ce pourrait

être et si c'est quelqu'un de Hamilton, a-t-il répondu. Personne ne m'a parlé de cette possibilité.

Il y a plusieurs groupes qui, à certains moments, ont manifesté le désir de doter Hamilton d'un club de la Ligue nationale, mais ça fait longtemps qu'on en parle.»

Le maire a indiqué qu'il allait faire des recherches de son côté pour en savoir plus long, mais qu'il verrait avec peine une ville canadienne perdre une franchise de la LNH. A Hamilton, on souhaite depuis des lunes qu'une prochaine expansion du circuit Ziegler comprenne cette ville de l'Ontario. «Je ne voudrais pas me faire un ennemi de mon bon ami le maire Jean Pelletier», a conclu à la blague Bob Morrow.

Les investisseurs

Parmi les noms avancés comme investisseurs possibles, il y a

eu ceux de Steven Locke, Chester Waxman, Ross Boychuk, Brian Conacher et Bill Ballard. Voici de quoi il en retourne selon les informations glanées un peu partout.

Steven Locke est le président de Shaklee Canada et son intérêt pour le hockey professionnel s'est tout simplement estompé.

Chester Waxman est l'un des hommes d'affaires les plus en vue de Hamilton, mais le hockey est une aventure qui le tente de moins en moins.

Ross Boychuk a déjà été à la tête d'un groupe qui voulait obte-

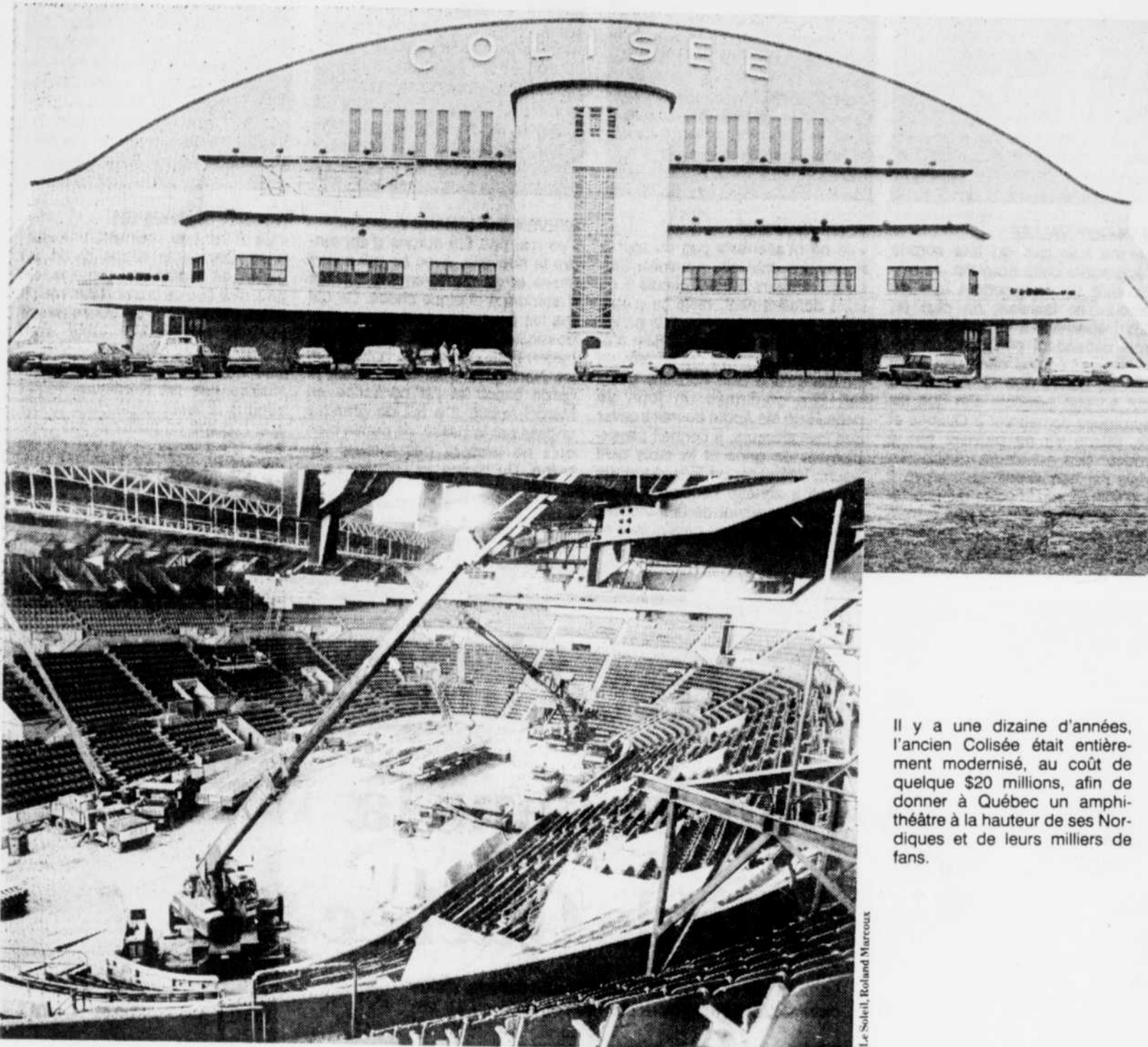
nir une franchise dans la Ligue américaine de hockey mais ce fut un échec. Boychuk se chargeait de trouver les hommes d'affaires pour leur vendre l'idée de posséder un club professionnel de hockey. Depuis, il a décidé de changer d'avenue.

Brian Conacher, l'ancienne vedette des Maple Leafs de Toronto, est en charge du Copp's Coliseum et il n'est pas au courant de la possible action d'un groupe de Hamilton. «Je souhaite que nous possédions une équipe de la Ligue nationale, a-t-il souligné, mais je n'ai eu vent

d'aucune rumeur dans ce sens, absolument aucune.»

Reste Bill Ballard, le fils d'Harold, le propriétaire des Maple Leafs de Toronto. Bill Ballard est le président de Concert Production Inc, un groupe qui fait la promotion de concerts rock, groupe auquel est associée la compagnie Labatt. Lui aussi a montré son intérêt à la venue de la Ligue nationale à Hamilton.

Enfin, un représentant de Amstel Breweries a mentionné que sa compagnie ne pourrait se lancer dans de tels investissements.



Il y a une dizaine d'années, l'ancien Colisée était entièrement modernisé, au coût de quelque \$20 millions, afin de donner à Québec un amphithéâtre à la hauteur de ses Nordiques et de leurs milliers de fans.

La faute de «Lance et compte»... ?

Les Nordiques seraient vendus à des intérêts extérieurs ? Ils quitteraient Québec ? Des Québécois devraient se cotiser pour racheter le club et le garder en ville ?

Tout ça, c'est la faute à l'auteur Réjean Tremblay qui tire les ficelles du National dans *Lance et compte*, mais qui semble avoir autant d'influence sur le sort du club jumeau, les Nordiques.

Car, dans la prochaine série de *Lance et compte III*, qui sera diffusée en janvier, le National aussi, est menacé d'être vendu. Mais une intervention de dernière heure, d'un groupe d'investisseurs québécois, sauve le club de l'exode. Le gérant Jacques Guilbault (Michel Forget), la journaliste Linda Hébert (Sylvie Bourque) devenue grande patronne de journal, participent au sauvetage. On croit rêver tant les scénarios se recourent.

Pour comprendre ce qui attend les Nordiques, il suffit de changer les noms.

Ce ressort secret (de la série *Lance et compte III*) devait être bien gardé, comme celui de Me Aubut. Mais il a été éventé au printemps dernier. Car au moins 12.000 fans de *Lance et compte* assistaient au tournage d'une scène capitale, au Colisée de Québec. Ils ont failli faire sauter le toit du Colisée quand Jacques Guilbault s'est avancé, triomphant, sur la patinoire, pour annoncer que le National resterait à Québec.

J'imagine déjà M. Aubut, répéter mentalement sa marche triomphale comme Jacques Guilbault, jusqu'au milieu de la glace.

Quand j'ai entendu, hier, Réjean Tremblay, (le journaliste sportif), poser des questions lors de la conférence de presse de M. Aubut, diffusée en direct par CHRC, je me suis demandé si Réjean Tremblay (l'auteur de téléroman), n'est pas plus machiavélique qu'il n'en a l'air. Se pourrait-il que Réjean Tremblay écrive aussi les scénarios de M. Aubut ?

GHISLAINE RHEAULT

\$20 millions pour un Colisée à la mesure des Nordiques

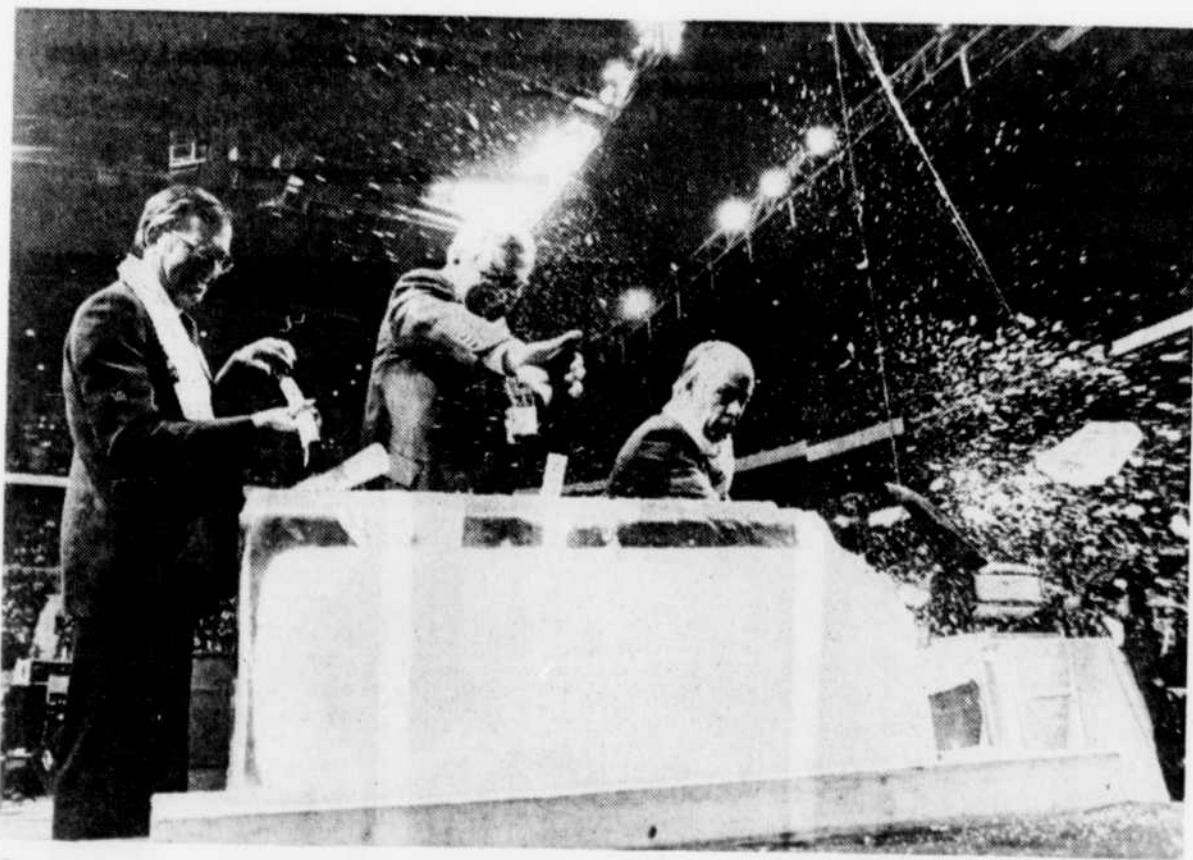
Pour accueillir les Nordiques, nouvelle formation dans la Ligue nationale de hockey à l'époque, la ville de Québec se devait d'effectuer une opération majeure de «lifting» à son Colisée. Les coûts de ces aménagements commencés en juin 1979 pour ajouter 5.000 sièges avaient vite grimpé à \$20 millions.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Certains se souviendront peut-être que, dans un geste pour «clore une fois pour toutes» le dossier de l'agrandissement du Colisée de Québec, on annonçait alors que le gouvernement du Parti québécois s'était engagé en avril 1981, à verser une subvention de \$4,5 millions à la ville de Québec.

Précédemment, une subvention fédérale, également de \$4,5 millions, avait gonflé cette contribution des deux gouvernements à \$19,5 millions pour un projet évalué globalement à \$19,8 millions.

Comme le soulignait LE SOLEIL, en janvier de cette même année, la part des contribuables pour régler la note finale de l'agrandissement de leur Colisée, n'aura donc été que de \$300.000. Car le gouvernement du Québec ayant déjà consenti \$10 millions au fédéral et à une autre subvention précédemment mentionnée, devait totaliser à \$19,5 millions la participation des paliers supérieurs de gouvernement.



C'est le 18 janvier 1981, que le ministre Gilles Lamontagne, le maire Jean Pelletier et le premier ministre René Lévesque «cassaient» la glace, pour marquer l'ouverture du nouveau Colisée.

Quant à l'administration du maire Jean Pelletier, on se rappelle qu'à cette époque, elle avait multiplié les démarches pour trouver des bailleurs de fonds pouvant lui permettre d'ajouter 5.000 sièges au Colisée, afin de porter sa capacité à 15.000. Dès les premiers travaux effectués sur l'important chantier, on mentionnait que c'était \$4,8 millions que la ville de Québec s'attendait à débours.

C'est à cette même période, à

la suite du démantèlement de Loto-Canada, que le gouvernement, alors gestionnaire d'une somme de \$5 millions, avait décidé d'ajouter cette somme à sa première subvention pour l'agrandissement du Colisée.

Finalement, avec une participation totale des gouvernements supérieurs fortement réévaluée à \$19,5 millions, soit dans les faits 98 pour 100 du coût total de l'agrandissement, le maire Pelletier se réjouissait de cette opération,

quelques heures avant la mise au jeu inaugurale du nouveau Colisée, le dimanche 18 janvier 1981.

Par ailleurs, comme le soulignait hier au SOLEIL le directeur-général de la ville Jacques Perreault, dans le bail signé par les administrateurs du club, ceux de la brasserie Carling-O'Keefe et ceux de la ville, il n'y avait aucune garantie que les Nordiques resteraient en permanence au Colisée, si ce n'est de respecter leur contrat de 10 ans.



Les partisans des Nordiques revivront-ils encore longtemps cette euphorie qui faisait vibrer le Colisée ?

Québec fera tout pour que l'équipe reste (Bourassa)

WINNIPEG — Le gouvernement québécois va tout faire pour favoriser l'achat des Nordiques par des Québécois. C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre Robert Bourassa, interrogé en fin de soirée, à sa sortie d'une rencontre avec le caucus libéral manitobain, tout en promettant que toute la vigilance sera assurée pour atteindre cet objectif, en particulier au cours des 30 prochains jours.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Quant aux éventuels acheteurs anglophones, le premier ministre s'est refusé à tout commentaire, mais il a tout de même précisé qu'il n'a jamais entendu parler que la franchise quitterait Québec et que l'intention du gouvernement était que les Nordiques ne quittent pas la capitale.

Route du barrage Sainte-Marguerite

Les Montagnais tiennent à leur tracé « de l'Est »



Le chef montagnais de Sept-Îles-Malioténam Daniel Vachon.

Les Montagnais se sont fait passer un sapin par Québec pour le tracé de la route du barrage de la Sainte-Marguerite, et ils ne se laisseront pas passer sur le corps.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage des propos formulés par le chef montagnais de Sept-Îles-Malioténam, Daniel Vachon, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

« Nous ne sommes pas prêts à plier pour \$10 millions », a dit le chef Vachon.

Prenant tout le monde par surprise, le ministre de l'Énergie, John Ciaccia, a annoncé, vendredi, que Québec enclenchera dès le début de 1989 les travaux du tracé de la route devant mener au futur barrage de la rivière Sainte-Marguerite, près de Sept-Îles. Une route temporaire qu'il en coûtera \$10 millions à construire en attendant une route permanente de \$65 millions.

La décision de M. Ciaccia est d'ores et déjà perçue au Conseil Attikamek-Montagnais comme étant plutôt cavalière quant aux

règles gouvernementales sur l'environnement.

Pour le chef Vachon, l'annonce intempête de M. Ciaccia court-circuite toute la discussion entamée il y a des mois avec Hydro Québec.

« Le gouvernement arrive et brise toute notre collaboration avec Hydro Québec », a dit M. Vachon.

Les Montagnais de Sept-Îles-Malioténam ne s'opposent pas à la construction de la route ni non plus à l'érection d'un barrage de \$2 milliards sur la Sainte-Marguerite. Pour eux, toutefois, le choix du tracé est important.

Dans le processus de sa consultation auprès des milieux septilien et porcotois, Hydro Québec avait préalablement présenté trois projets de tracé. Quitté à récolter plus tard les options défendues.

La ville de Sept-Îles et les Montagnais ont opté pour le tracé dit « de l'Est ». C'est-à-dire pour une route qui partirait de Sept-Îles pour se dérouler jusqu'au barrage

dans une direction générale nord-ouest.

M. Ciaccia a choisi de faire passer la route plus à l'ouest, sur l'ancienne piste de la Gulf Pulp and Paper débouchant à la hauteur de la petite localité de Gallix.

« Nous n'avons même pas terminé d'élaborer nos arguments en faveur du tracé de l'Est », a dit M. Vachon. Dans une huitaine, Hydro devait prendre connaissance des desideratas des Montagnais dans le cadre d'une opération officielle de consultation.

Le chef de Sept-Îles-Malioténam a affirmé que les Montagnais privilégient le tracé de l'Est parce qu'il ouvre un territoire favorable à leurs activités traditionnelles. Et aussi parce qu'il y a possibilité d'y développer une entreprise forestière autochtone susceptible de créer des emplois.

M. Vachon a noté que la décision de Québec réduit à zéro tout le travail de planification effectuée par les autochtones. A son avis, les retombées anticipées par le conseil de bande de Sept-Îles-Malioténam risquent d'être réduites à néant si la décision de M. Ciaccia demeure coulée dans le ciment.

« C'est toujours comme ça », a dit le chef autochtone.

Les Montagnais n'ont pas envie d'être les dindons de la farce. « Nous allons continuer de travailler à notre document d'argumentation et nous le présenterons à Hydro comme prévu. Nos arguments ne changent pas. Nous allons continuer de revendiquer le tracé de l'Est », a conclu le chef.



Yves BERNIER

Incroyable, mais vrai!

Le tout a commencé vendredi à 16 h 40 par une « agression littéraire » au vernissage de la Biennale internationale Québec-France 1988, pour se terminer à 0 h 15 par l'Ave Maria, de Charles Gounod, au « banquet amical » qui a suivi au Château Frontenac. On n'a jamais pu savoir des gens de l'organisation si effectivement 320 artistes professionnels et semi-professionnels de 29 pays exposent plus de 1.300 oeuvres jusqu'au 7 novembre prochain, à moins de les compter un par un. Mais il est à peu près certain que plus d'une centaine d'artistes français se sont présentés, à leurs frais, et qu'une centaine d'autres venus des États-Unis, de la Martinique, de l'île Maurice, de l'Inde, de la Suisse sont également à Québec. À l'inauguration dans la salle d'exposition du 31^e étage du complexe G, j'ai eu à peine le temps de passer la porte d'entrée avant qu'un personnage, dont j'ai complètement oublié le nom tellement il débitait son baratin à la vitesse du TGV, me pousse un livre de fables dans les mains écrit par le défunt curé de Chicoutimi, l'abbé Germain Larouche. Après avoir réussi à sortir de ses griffes, accrocher mon imperméable et sortir mon carnet de notes, un peintre me repère et me fait le même genre d'« agression » avec son « C.V. ». Puis, on commence à faire le tour des centaines d'oeuvres qui tapissent pélemêle les murs de la salle, comme au rayon des chefs-d'oeuvres de chez Kresge. Soudain, je m'arrête devant une petite toile qui porte le titre : « Les granges de Sainte-Rose », signée Germaine Paradis, Jonquière. Le tableau représente un paysage québécois, mais on ne voit aucun bâtiment... Plus on avance, plus il y a de monde. Vers 18 h, après les discours d'usage, dont celui de la présidente de l'événement, Sonya Tremblay, c'est la boîte de sardines. À 18 h 30, on demande aux invités du 31^e de bien vouloir redescendre parce qu'il y a autant de monde qui attendent au rez-de-chaussée pour monter à leur tour. 20 h 45, à la salle de bal du Château, tous les invités attendent le début du banquet retardé parce que l'on voulait, au départ, vérifier que tout le monde avait bel et bien payé son repas. Puis Angeline Vallee, de Saint-Georges de Beauce, s'accompagnant d'une sorte de cithare, vient interpréter la chanson-thème qu'elle a composée pour la biennale, « Installons des banderoles d'amour », sorte d'hymne céleste qui provoque des rires étouffés. Tout au long de la soirée, une chanteuse française, Marie Gaël, enterrera les conversations de chansons de Piaf, Brel, Leclerc, etc. Entrée sur scène, côté cuisines, elle dit en souriant à l'assemblée : « Je suis sûre que vous allez bien manger, le chef est Français. » Et pour finir ce « dîner-musical », elle se lance dans l'Ave Maria, de Gounod.



Sonya Tremblay en compagnie du consul général de France à Québec, Daniel Jouanneau.

La quatrième empreinte

Ce n'est pas facile de choisir, parmi des centaines de candidatures possibles, les personnalités québécoises et canadiennes dont l'empreinte de la main devrait figurer au Mur des célébrités du centre commercial Laurier. Récemment, on intronisait le Québécois Hubert Reeves, astrophysicien nucléaire, dont les travaux et les écrits sont maintenant connus à travers le monde. Après le dramaturge et comédien Gratien Gélinas, l'astronaute Marc Garneau et le cardinal Louis-Albert Vachon, le récipiendaire du prix Blaise-Pascal 1988 de l'Académie de Clermont-Ferrand, chevalier de la Légion d'Honneur française, docteur honoris causa de l'Université de Montréal, nouveau membre de l'Académie canadienne-française répondait bien aux critères du comité de sélection du Mur des célébrités. Il faut que les gens choisis reflètent bien les différents milieux de notre société, que leur « célébrité » soit la plus universelle possible et que leur travail ou leurs actions marquent leurs concitoyens, comme nous l'expliquait Marie-Claire Lacroix, directrice des Promotions du centre.

On l'aime bien, mais...

Il fait partie de ces gens qui se font beaucoup d'amis(es), mais qui viennent à prendre tellement de place par leur enthousiasme, leur ténacité, leur présence enveloppante, que l'on en vient à souhaiter parfois qu'ils s'éloignent un peu pour nous laisser souffler. Quand l'éditeur Florian Chassé a annoncé à tout le monde, en juillet, qu'il avait décidé de prendre une année sabbatique pour faire le tour du monde, peu de gens l'ont cru, tellement il aime être dans le feu de l'action. Finalement, ce que nous nous avions dit à l'époque s'est concrétisé. Il a quitté le Québec il y a trois semaines, il doit revenir, pour une semaine, pour participer au lancement de la nouvelle revue Boulevard, dont il a été l'instigateur, et il repartira ensuite jusqu'en septembre prochain. Un groupe de ses bons amis, l'avocat Michel Bernier, Robert Thibeault, directeur du marketing des Cercueils Atlas, et Mario Jean, représentant de la revue Inter-Canadien, ont donc décidé de lui organiser un « dîner d'adieu » pour être bien sûr qu'il va effectivement repartir... pour quelques mois. Le dimanche 6, à midi, au Gambrius, ceux et celles qui veulent saluer Flo, sont invités à contacter Me Bernier au 652-1700 (\$50 du couvert, dont \$10 serviront à acheter un cadeau au « grand voyageur »). Faites vite, il n'y a que 40 places réservées.

En bref...en bref...en

Le nouveau Musée de la civilisation a déjà enregistré son 1000^e « Ami du Musée », en la personne de Guy Laberge, vice-président directeur général de CGI Québec. - Jean-Yves Duclos, du 87, rue Des Coquilles, Beauport, poursuit actuellement ses études de maîtrise en Économie au London School of Economics, à Londres, grâce à une bourse de \$10.000 du fonds Mackenzie King. - C'est Carl Jalbert, 17 ans, de Beauport, qui a gagné l'Alfa Romeo Spider Veloce (\$34.500) lors du deuxième tirage du projet de financement pour une résidence pour personnes préretraitées et retraitées organisé par le Congrès national des Italo-Canadiens. Élève en sciences humaines au cégep de Limoilou, Carl veut devenir avocat (il a déjà la voiture) et travaille les fins de semaines à la brasserie du centre commercial Laurier, là où il a acheté son billet gagnant.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9h à 12h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

FLEUR DE LOTUS
CUISINE VIETNAMIENNE, CAMBODGIENNE ET THAILANDAISE
Pour vos "partys" de bureau et des fêtes.
Une cuisine saine, naturelle et raffinée avec nos 2 tables d'hôte.
6²⁵\$ le midi
14⁹⁵\$ le soir
AUSI, SERVICE DE TRAITEUR
Apportez votre vin
50, côte de la Fabrique
692-4286
ouvert 7 jours

Vous êtes à la recherche d'une MANUCURISTE L'ÉLÉGANCE EN MOUVEMENT avec

GUYLAINE
SAINT-HILAIRE
960, rue Cartier 647-2020

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD
Gaetan Richard, md FRCS(C)
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
683-4450

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
Optométristes
● Examens de la vue
● Verre de contact ● Lunettes
● Soins professionnels complets

EMBRAYAGES
NOUVEAU
Ensembles équilibrés à notre usine
POUR AUTOS, CAMIONS, TRACTEURS ET MACHINERIE INDUSTRIELLE
Bureau chef: 317, rue Dupuy Québec (418) 626-5276
Succursale: 1762, route de l'Aéroport Saint-Roy (418) 872-3751
Service des pièces ouvert jusqu'à 21h Samedi de 9h à 11h30
FREINS D'AUTO et camion
Sans frais: 1-800-463-4394
Télex: 051-3732
Fax: (418) 626-7843
Maintenant à Chicoutimi au 1,168, boul. du Royaume ouest. Tél. (418) 686-3330

EST-CE POSSIBLE?
de DINER A VOLONTE pour 6,95 \$/pers. (4,95 \$/enfant) et de SOUPER A VOLONTE pour 9,95 \$/pers. (6,95 \$/enfant) avec toutes sortes de mets orientaux et européens?
OUI!
Au BUFFET INTERNATIONAL, 24, côte de la Fabrique à Québec, au Passage de l'Empire, face à l'Hôtel de Ville.
Un buffet qui change tous les jours, 7 jours par semaine.
Pour vos "partys" des Fêtes et de bureau... Faites-nous confiance!
Reservations: 692-1618

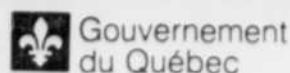
LIQUIDATION 1988
1 EAGLE PREMIER V6, automatique Blanc, tout équipé # 7245
16 398\$ Transport et préparation inclus
Une bonne équipe, ça compte!
Canadienne
JEEP EAGLE
1265, de la Canadienne, Québec — 522-5205

Abra cadabra
Pouvoir cachant au maximum!
En vente Monocouche China White
Offert sans supplément dans toutes les teintes pastel du sélecteur CROWN DECOR.
Cette offre se termine le 28 octobre 1988.
de la magie blanche!
CROWN DIAMOND
COLORIZER
Vos couleurs créées par ordinateur, sur mesure pour votre décor!
Venez en faire l'expérience!

Émail d'intérieur au latex veloute Super blanc (01 501) 25 88\$ ou moins les 4 litres
Émail porcelaine semi-lustre d'intérieur Super blanc (01 404) 26 88\$ ou moins les 4 litres
Émail porcelaine d'intérieur ultra-brillant Super blanc (01 406) 28 48\$ ou moins les 4 litres

CANAG-MARQUIS GRENIER
...en toute confiance
• 1200, 80^e rue Est Charlesbourg (Québec) 628-0450
• 2190, 3^e rue Saint-Romuald (Québec) 839-0621
• 25, rue Marie-de-l'Incarnation Québec (Québec) 687-3620
• 947, avenue Royale Beauport (Québec) 667-1724

avis public



Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2)

Salariés de garages
— Québec
— Modifications

7. Avis est donné, par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que le "Décret modifiant le Décret sur les salariés de garages de la région de Québec" dont le texte apparaît en annexe, pourra être édité à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, au ministre du Travail, 425, Saint-Amable, 2e étage, Québec (Québec) G1R 5M3.

Le sous-ministre par intérim, Raymond Deslats

Décret modifiant le Décret sur les salariés de garages de la région de Québec

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2, a. 8)

1. Le Décret sur les salariés de garages de la région de Québec (R.R.Q., 1981, c. D-2, r. 48), modifié par le décret 88-82 du 13 janvier 1982 (Suppl., p. 459), corrigé par le décret 805-82 du 31 mars 1982 (Suppl., p. 464), modifié par les décrets 1843-82 du 12 août 1982, 2711-82 du 24 novembre 1982, corrigé par le décret 1026-83 du 18 mai 1983, et dont la partie II a été prolongée par les décrets 2574-83 du 6 décembre 1983, 1069-84 du 3 mai 1984, 2589-84 du 21 novembre 1984, 1034-85 du 29 mai 1985 et 2615-85 du 4 décembre 1985, est de nouveau modifié par l'addition, après l'article 4.03, de la Partie II et des sections et articles suivants:

"PARTIE II
QUÉBEC ET SES ENVIRONS

5.00 Champ d'application

5.01 La présente partie s'applique aux municipalités énumérées à l'annexe 1.

5.02 Exception: La présente partie ne s'applique pas:

- 1° aux garages particuliers et municipaux;
- 2° aux ateliers qui font exclusivement le montage, la réparation et la vente de machinerie agricole;
- 3° aux salariés qui exercent la fonction de téléphoniste ou de gardien de nuit;
- 4° aux ateliers et aux magasins de pièces des établissements qui font exclusivement la vente, la réparation et l'entretien de machinerie industrielle;
- 5° aux terrains de stationnement lorsqu'il ne s'y donne aucun service sur les véhicules automobiles;
- 6° aux postes de lavage qui font exclusivement le lavage et le nettoyage des véhicules commerciaux ou industriels ou le lavage et le nettoyage de machinerie industrielle;
- 7° aux postes d'arrêts routiers ouverts en continuité 7 jours par semaine, 24 heures par jour et réservant leurs services d'entretien et de réparations mineures exclusivement aux véhicules industriels ou commerciaux en transit et effectuant le transport interurbain, interprovincial ou international.

6.00 Champ d'application industriel

6.01 La présente partie s'applique aux garages, terrains de démontage, stations-service, postes d'essence, postes de lavage, terrains de stationnement, postes de vente, d'accessoires ou de pièces au détail ou au gros, ateliers de mécanique, les établissements où se fait l'application d'enduits, les sections des ateliers de vulcanisation et de rechape ou se font l'équilibrage, l'alignement des roues, la mécanique, l'électricité, le débousselage ou un autre métier régi par le décret.

7.00 Durée du travail

7.01 La semaine normale de travail du compagnon, de l'apprenti, du graisseur, du préposé à l'application d'enduits, du laveur et du commis est de 40 heures, étalées du lundi au vendredi.

La journée normale de travail est de 8 heures, étalées entre 8 h et 17 h 30, avec une interruption d'une (1) heure sans paie pour le repas du midi.

L'employeur ne peut obliger un salarié à travailler plus de 6 heures entre chaque repas.

7.02 Le préposé au service à une semaine normale de travail de 44 heures, étalées du lundi au samedi.

La journée normale de travail est de 8 heures, étalées entre 7 h et 19 h, avec une interruption d'une (1) heure sans paie pour le repas du midi.

L'employeur ne peut obliger un salarié à travailler plus de 6 heures entre chaque repas.

7.03 La semaine normale de travail du préposé de station-service et du pompiste est de 44 heures, étalées sur au plus 6 jours.

La journée normale de travail est de 8 heures, avec une interruption d'une (1) heure sans paie pour le repas du midi.

L'employeur ne peut obliger un salarié à travailler plus de 6 heures entre chaque repas.

7.04 La semaine normale de travail du vendeur de service et de l'évaluateur est de 40 heures, étalées du lundi au vendredi.

La journée normale de travail est de 8 heures, étalées entre 7 h et 17 h 45, avec une interruption d'une (1) heure et demie (1½) sans paie pour le repas du midi.

7.05 La semaine normale de travail du préposé aux pièces et du commis d'entrepôt est de 40 heures, étalées du lundi au vendredi.

La journée normale de travail est de 8 heures, étalées entre 8 h et 18 h, avec une interruption d'une (1) heure sans paie pour le repas du midi.

7.06 La semaine normale de travail de l'employé de bureau est de 37½ heures, étalées du lundi au vendredi.

La journée normale de travail est de 7½ heures, étalées entre 8 h 30 et 17 h 30, avec une interruption d'une heure et demie (1½) sans paie pour le repas du midi.

7.07 L'employeur peut organiser une deuxième équipe aux conditions suivantes:

- 1° la journée normale de travail est de 8 heures, étalées entre 13 h et 3 h le lendemain et ce, du lundi après-midi au samedi matin;
- 2° pourvu qu'il en avise le comité préalablement, l'employeur peut organiser la deuxième équipe de la façon suivante:
 - a) la semaine normale de travail est de 42½ heures;
 - b) du lundi au jeudi, la journée normale de travail est de 9 heures, étalées entre 13 h et 3 h le lendemain;
 - c) le vendredi, la journée de travail est de 6½ heures, étalées entre 13 h et 0 h;
 - 3° il accorde une pause d'au moins une demi-heure (½) sans paie pour le repas, sauf pour le vendredi qui est prévu au sous-paragraphe "c" du paragraphe 2;
 - 4° il verse une prime de 10% du taux normal du salaire;
 - 5° il n'est pas tenu de verser au préposé au service la prime de 10% si ce dernier alterne sur 2 équipes.

7.08 L'employeur peut organiser une troisième équipe aux conditions suivantes:

- 1° il en avise le comité paritaire au préalable;
- 2° il respecte les étallements de la journée normale de travail prévus à la présente section pour les première et deuxième équipes;
- 3° il verse une prime de 11% du taux normal du salaire aux salariés travaillant sur la troisième équipe;
- 4° il accorde une pause d'au moins une demi-heure (½) sans paie pour le repas;
- 5° il n'est pas tenu de verser au préposé au service aucune prime d'équipe, si ce dernier alterne sur des équipes.

7.09 Les articles 7.07 et 7.08 ne s'appliquent pas au préposé de station-service et au pompiste.

7.10 Les salariés non mentionnés à la présente section ont une semaine normale de travail de 44 heures.

7.11 Un salarié est réputé être au travail lorsqu'il est à la disposition de son employeur sur les lieux du travail et qu'il est obligé d'attendre ou qu'on lui donne du travail.

7.12 Lorsque l'employeur se voit obligé de fermer son établissement à cause d'une tempête de neige, il paie au salarié présent au travail la pleine rémunération pour le reste de la journée, à moins de ne l'avoir avisé avant le début de sa journée de travail, de ne pas se présenter.

8.00 Heures supplémentaires

8.01 Les heures effectuées en dehors des heures normales de la journée ou de la semaine normales de travail entraînent une majoration de 50% du salaire horaire habituel que reçoit le salarié, à l'exception des primes établies sur une base horaire.

8.02 Sauf pour le pompiste et pour le préposé de station-service, les heures supplémentaires effectuées le dimanche et les jours fériés et chômés prévus aux articles 9.01 et 9.02, entraînent une majoration de 100% du salaire horaire habituel que reçoit le salarié à l'exception des primes établies sur une base horaire.

8.03 À compter de la sixième heure supplémentaire effectuée au cours d'une période de 24 heures qui débute en même temps que sa journée normale de travail, le salarié reçoit son salaire horaire habituel majoré de 100%. Cette majoration s'applique tant que le salarié n'a pas eu 8 heures consécutives de repos.

8.04 Le salarié qui se présente au travail à la demande expresse de son employeur ou dans le cours normal de son emploi et qui travaille moins de 3 heures consécutives à droit, normalement, le cas fortuit, à une indemnité égale à 3 heures à son salaire horaire habituel, sauf si l'application de l'article 8.01 lui assure un montant supérieur.

8.05 Rappel: Malgré l'article 8.04, le salarié qui, en dehors des heures normales de travail, est rappelé après avoir quitté les lieux du travail, a droit à une indemnité égale à 4 heures à son salaire horaire habituel, sauf si l'application de l'article 8.01 lui assure un montant supérieur.

9.00 Jours fériés, chômés

9.01 La Saint-Jean-Baptiste est un jour férié, chômé et payé, conformément à la Loi sur la fête nationale (L.R.Q., c. F-1.1).

9.02 Les jours suivants sont fériés et chômés: le 1er janvier et 2 janvier, le lundi de Pâques, le 1er juillet, la Fête du Travail, le jour de l'Action de Grâce, les 24, 25 et 26 décembre.

9.03 Pour avoir droit à un jour férié et chômé mentionné à l'article 9.02, un salarié doit justifier de 60 jours de service continu dans l'entreprise et ne pas s'être absenté du travail, sans l'autorisation de son employeur ou sans une raison valable, la veille ou le lendemain de ce jour.

9.04 Lorsqu'un des jours fériés et chômés mentionnés aux articles 9.01 et 9.02 tombe un jour ouvrable, le salarié reçoit une indemnité égale à la moyenne du salaire journalier des 2 semaines précédant ce jour férié.

Toutefois, cette moyenne doit être égale ou supérieure au taux horaire normal du salarié pour une (1) journée normale de travail.

9.05 Lorsqu'un salarié travaille l'un des jours fériés et chômés mentionnés à l'article 9.02, l'employeur, en plus de verser au salarié occupé ce jour férié le salaire correspondant au travail effectué, lui verse l'indemnité prévue à l'article 9.04 ou lui accorde un congé compensatoire d'une journée à être pris dans les 3 semaines précédant ou suivant ce jour férié et chômé.

9.06 Lorsque les 2 janvier et 26 décembre tombent un jour ouvrable, leur observation en est reportée aux premiers jours ouvrables suivant ces jours fériés et chômés.

9.07 La présente section ne s'applique pas au préposé de station-service temporaire et au pompiste temporaire.

9.08 Un salarié affecté à une équipe autre que l'équipe de jour a droit aux mêmes avantages que ceux de l'équipe de jour en ce qui a trait aux jours fériés et chômés.

10.00 Congé annuel

10.01 Période de référence: La période pendant laquelle un salarié acquiert progressivement le droit au congé payé annuel s'étend du 1er mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours.

10.02 Droit au congé: Un salarié qui, au 1er mai de l'année courante, justifie de moins d'un (1) an de service continu, a droit à un congé continu d'une durée minimale égale à autant de journées qu'il a de mois complets de service continu pendant la période de référence, sans toutefois que le congé exigible excède 2 semaines.

10.03 Un salarié qui, au 1er mai de l'année courante, justifie d'un (1) an de service continu, a droit à un congé continu dont la durée minimale est de 2 semaines.

10.04 Un salarié qui, au 1er mai de l'année courante, justifie de 8 ans de service continu, a droit à un congé dont la durée minimale est de 3 semaines.

10.05 Un salarié qui, au 1er mai de l'année courante, justifie de 20 ans de service continu, a droit à un congé dont la durée minimale est de 4 semaines.

10.06 Un salarié qui a droit à au moins 3 semaines de congé peut exiger que 2 d'entre elles lui soient accordées consécutivement.

10.07 Indemnité de congés payés: Un salarié qui a droit à moins de 2 semaines de congé a droit à une indemnité de congé égale à 4% du salaire gagné pendant la période de référence.

Le salarié qui a droit à 2, 3 ou 4 semaines de congé annuel a droit à une indemnité de congé égale au plus élevé des montants suivants:

- 1° le taux horaire de base durant la semaine précédant son départ en congé annuel multiplié par le nombre d'heures de sa semaine normale de travail, multiplié par le nombre de semaines de congé annuel;
- 2° 4% de son salaire brut durant la période de référence s'il y a droit à 2 semaines de congé annuel ou 6% s'il a droit à 3 ou 4 semaines de congé annuel.

Si un salarié est absent pour cause de maladie ou d'accident durant la période de référence et que cette absence a pour effet de diminuer son indemnité de congé annuel, il a alors droit à une indemnité équivalente, le cas échéant, à 2, 3 ou 4 fois la moyenne hebdomadaire du salaire gagné au cours de la période travaillée. Le salarié visé à l'article 10.02 et dont le congé annuel est inférieur à 2 semaines a droit à ce montant dans la proportion des jours de congé qu'il a accumulés.

10.08 Lorsqu'un des jours fériés et chômés, prévus aux articles 9.01 et 9.02, tombe pendant le congé annuel du salarié, celui-ci a droit à son retour au travail, à une indemnité équivalente à celle prévue à l'article 9.04 ou à un congé compensatoire d'une (1) journée convenue entre l'employeur et le salarié.

10.09 L'employeur verse au salarié l'indemnité de congé à laquelle il a droit avant son départ en vacances.

10.10 Lorsque le contrat de travail du salarié est résilié avant que ce dernier ait pu bénéficier de la totalité du congé annuel auquel il avait droit, il reçoit au moment de son départ une indemnité compensatoire pour le congé annuel acquis pendant la période de référence précédente, qui n'a pas été pris, plus une indemnité égale à 4% ou 6% ou 8%, selon le cas, du salaire brut gagné durant la période de référence en cours.

10.11 Un salarié a le droit de connaître la date de son congé annuel au moins 4 semaines à l'avance.

10.12 Le congé prévu aux articles 10.02 à 10.05 ne peut être remplacé par une indemnité compensatoire.

Cependant, à la demande du salarié, les troisième et quatrième semaines de congé annuel peuvent être remplacées par une indemnité compensatoire si l'établissement ferme ses portes pour 2 semaines à l'occasion du congé annuel.

11.00 Salaires et classification des emplois

11.01 Les taux minimaux de salaires, pour les emplois visés par la présente partie, sont les suivants:

Emplois À compter de l'entrée en vigueur du décret

1° compagnons:

mécanicien, mécanicien-diesel, soudeur, électricien, machiniste, carrossier, aligneur de roues, spécialistes en boîte de vitesse automatique, peintre, bourreleur, débousselleur:

Classe A 11,17 \$
Classe A/B 10,50
Classe B 10,27
Classe C 9,93

2° apprenti:

4° année 8,24
3° année 7,75
2° année 7,16
1re année 6,69

3° graisseur, préposé à l'application d'enduits

4° laveur, commissionnaire 8,82
5° commis d'entrepôt: 7,34

- après 2 ans 6,89

- 2° année 6,56
- 1re année 6,11

6° un salarié qui exécute des travaux qui ne peuvent être autrement désignés 4,75

7° préposé au service, préposé au service spécialité:

- après 2 ans 7,60
- 2° année 6,69
- 1re année 6,23

8° préposé à l'entretien 7,60

9° pompiste 4,75

10° préposé de station-service temporaire et pompiste temporaire 4,75

11° préposé aux pièces:

Classe A 9,31
Classe A/B 8,82
Classe B 8,23
Classe C 8,09

4° année 7,40

3° année 6,89
2° année 6,56
1re année 6,11

12° vendeur de service, évaluateur:

- après 3 ans 8,08
3° année 7,40
2° année 6,91
1re année 6,50

13° salarié de bureau, préposé aux réclamations:

8° année 7,43
7° année 7,08
6° année 6,91
5° année 6,72
4° année 6,40
3° année 6,07
2° année 5,80
1re année 5,58

14° préposé de station-service:

3° année 6,47
2° année 5,57
1re année 5,20

11.02 Un salarié qui cumule régulièrement plusieurs emplois dans un établissement est rémunéré au taux minimal de salaire établi pour l'emploi le mieux rémunéré à condition d'être qualifié pour cet emploi.

11.03 Lorsqu'un salarié répare ou entretient un camion de 3 000 kg ou plus, il reçoit au moins le taux normal de salaire prévu pour son emploi, majoré de 0,15 l'heure. Toute autre prime ou majoration de salaire ou excédent du salaire réel sur le taux normal de l'emploi du salarié peut diminuer d'autant cette majoration de 0,15 l'heure.

11.04 Malgré toute autre disposition de la présente division, le salarié, autre que le salarié temporaire, qui justifie de 3 mois de service continu chez un même employeur, reçoit au moins 0,15 l'heure de plus que le salaire horaire minimal prévu dans le Règlement sur les normes du travail ou dont tout règlement ultérieur qui peut le modifier ou le remplacer.

11.05 Lorsqu'un employeur rend obligatoire le port d'un uniforme, il ne peut opérer aucune déduction du salaire minimal pour l'achat, l'usage ou l'entretien de cet uniforme.

12.00 Durée

12.01 La présente partie demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 1989. Par la suite, elle se renouvelle automatiquement d'année en année, à moins que l'une des parties contractantes ne s'y oppose par un avis écrit transmis au ministre du Travail et aux autres parties contractantes au cours du mois de novembre de l'année 1989 ou au cours du mois de novembre de toute année subséquente.

ANNEXE I

(a. 5.01)

Ancienne-Lorette, Beauport, Beaupré, Bernières, Charlesbourg, Charly, Château-Richer, L'Ange-Gardien, Lac-Delage, Lac-Saint-Charles, Lauzon, Lévis, Loretteville, Québec, Sainte-Anne-de-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Famille (île d'Orléans), Sainte-Foy, Sainte-Hélène-de-Breakeville, Sainte-Petronille (île d'Orléans), Saint-David-de-l'Aubervilliers, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, Saint-Émile, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Félix-du-Cap-Rouge, Saint-Ferrel-les-Neiges, Saint-François (île d'Orléans), Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Gabriel-Ouest, Saint-Henri, Jean (île d'Orléans), Saint-Jean-de-Boischatel, Saint-Joachim, Saint-Laurent (île d'Orléans), Saint-Pierre (île d'Orléans), Saint-Nicolas, Saint-Louis-de-Pintendre, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Jean-Christophe, Saint-Rédempteur, Saint-Romuald-d'Échemin, Saint-Tite-des-Caps, Shannon, Silery, Stoneham, Tewkesbury, Val-Bélair et Varner.

2. Une fois adopté par le gouvernement, le présent décret entrera en vigueur le quinzième jour suivant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

10233



Émouvante fête d'Halloween

Joyeusement costumés et merveilleux de candeur, plus d'une vingtaine d'enfants de 3 à 6 ans, de la Garderie Fleurs des Champs, accompagnés de la directrice Margot Boucher et quatre animatrices, sont allés réjouir le cœur d'une trentaine de personnes du troisième âge, hier après-midi, à la résidence Sainte-Généviève de Neufchâtel. Après quelques chansons, les enfants ont reçu friandises et menus cadeaux de leurs hôtes. L'instigatrice de cette fête différente, Rita Dufour, a été encouragée à la reprendre l'an prochain.

L'esprit de Fernand Seguin flotte sur la Semaine des sciences 1988

La Semaine des sciences 1988 qui durera jusqu'au 6 novembre a été lancée, hier, par un hommage à feu Fernand Seguin qui a écrit: « La science n'a pas de sens si elle ne rend pas l'homme meilleur ».

Le président d'honneur de la 7e présentation de la Semaine des sciences, M. Paul Major, vice-président à Bell Canada, a tenu à le citer hier au Musée de la civilisation en faisant l'ouverture officielle de la semaine en présence d'invités.

« Fernand Seguin, a dit M. Major, a fait un travail de vulgarisateur et de promoteur de la culture scientifique au Québec que poursuivent tous ceux qui participent à l'organisation de la semaine des sciences. Le développement et la maîtrise des

technologies ne sont possibles que s'ils sont appuyés par une culture et une éducation scientifiques intégrées dans la vie quotidienne de toute une société ».

Dans la région de Québec, une trentaine d'activités auront lieu d'ici dimanche pour aider le public à approfondir leurs connaissances ou pour démystifier un domaine souvent perçu inaccessible. Huit autres régions du Québec, notamment celle du Bas-Saint-Laurent, auront leurs portes ouvertes sur la science.

Par exemple, le jeudi 3 novem-

bre, l'hôpital de l'Enfant-Jésus invite le visiteur à comparer son cerveau à celui d'une grenouille... une façon d'en savoir plus sur la matière grise. L'Hôtel-Dieu de Québec proposera à ses visiteurs des moyens de combattre le cancer et l'hypertension. Le Complexe scientifique de Sainte-Foy ouvrira ses portes le dimanche 6 novembre. Il propose une incursion dans l'avenir avec la recherche agro-alimentaire.

Au cours de la semaine, les musées lancent des invitations à visiter leurs expositions. À l'université Laval, où on peut visiter des laboratoires, il y a deux conférences, une prononcée par le professeur en nutrition Germain Brisson, une autre par l'écologiste Pierre Dansereau.

Dernière journée!

pour acheter vos nouvelles obligations.

91½% LA PREMIÈRE ANNÉE

Limite d'achat

- 75 000 \$ par personne
- Pour les détenteurs de l'émission S-36 de 1981, 75 000 \$ plus le montant correspondant à la valeur nominale de ces obligations

Sûres et faciles à encaisser

- Garanties par le gouvernement du Canada
- Encaissables en tout temps
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après les trois premiers mois

Profitables

- 9½% d'intérêt la première année
- Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance en 1998, le taux d'intérêt annuel de cette nouvelle émission sera déterminé et annoncé au moment de la nouvelle émission.

Les Obligations d'épargne du Canada

ACHETEZ LES VÔTRES DÈS MAINTENANT!

Canada

Visite controversée de Bourassa à Winnipeg

WINNIPEG — Venu convaincre les Manitobains des bienfaits pour eux aussi de l'Accord du lac Meech, le premier ministre Robert Bourassa a dû prestement modifier sa stratégie en vue d'éviter de faire plus de tort que de bien à son homologue fragilement en selle, le conservateur Gary Filmon.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

D'entrée, le leader néo-démocrate Gary Doer, dans une brève entrevue au SOLEIL, qualifiait sans ambages le premier ministre du Québec, d'hypocrite. De son côté, la dynamique chef de l'Opposition libérale, Mme Sharon Carstairs, prenait ombrage du fait que M. Bourassa ne lui avait même pas manifesté, avant son arrivée, le désir de la rencontrer.

Qui plus est, le démarcheur de l'Entente du lac Meech ne pouvait pas choisir plus sombre anniversaire pour tenter de faire la preuve du partage équitable des

largesses d'Ottawa entre les diverses régions du pays.

Il y avait deux ans jour pour jour, hier, que le gouvernement Mulroney octroyait à Canadair, à Montréal, plutôt qu'à Bristol Aerospace de Winnipeg, le plantureux contrat d'entretien des F-18. Une décision politique toujours vivement ressentie dans cette province.

D'ailleurs, à cet égard, M. Doer, dont le parti occupe seulement 12 des 57 sièges à la Législature manitobaine, trouve que M. Bourassa a « terriblement » mal choisi le moment de sa visite. La télévision et les autres médias ne sont pas sans rappeler cet épisode. Les gens, a-t-il ajouté, tiennent toujours M. Mulroney res-

ponsable de cette décision controversée. Et dans leur tête l'équation Mulroney-Bourassa-Filmon se fait spontanément.

Enfin, ce dernier voit de l'hypocrisie dans la démarche du premier ministre québécois. En ce sens, que défenseur impénitent du traité canado-américain de libre-échange, il passe sous silence les méfaits des barrières commerciales interprovinciales.

Ainsi, a-t-il signalé, le Manitoba ne peut vendre d'autobus au Québec qui exige un contenu autochtone de 75 pour 100.

Horaires modifiés

En cours de journée, M. Bourassa jouait donc utile de modifier quelque peu son emploi du temps et de tenter de tactiques rapprochements. Histoire de calmer les humeurs manitobaines.

Il convenait, de son propre chef, de rencontrer, en soirée, non seulement la leader libérale, Mme Carstairs, mais son caucus au complet qui compte 20 députés. M. Bourassa avait ensuite rendez-vous avec le chef néo-démocrate. Ces deux formations s'opposent mordicus à l'accord commercial canado-américain.

En conférence de presse, M. Bourassa avait expliqué que l'usage était de rencontrer d'abord le premier ministre-hôte et de l'informer ensuite de son désir de voir d'autres membres de son parti ou de l'Opposition.

En outre, M. Bourassa voyait mal pourquoi tout ce chichi de la part Mme Carstairs, puisque celle-ci, lors d'une récente visite à Montréal n'avait même pas d'ailleurs communiqué avec lui, son « frère » dans la famille libérale.

Le tête-à-tête avec le premier ministre Filmon, en matinée, d'une durée d'à peine une demi-heure, fut suivie d'une conférence de presse. Les deux hommes ont entre autres annoncé qu'ils

avaient discuté de sujets d'intérêt commun.

Toutefois, le premier ministre manitobain, qui marche sur des oeufs dans ce dossier, a rappelé qu'il irait de l'avant avec une résolution sur l'Accord du lac Meech, dès que l'Assemblée législative en aura terminé avec l'étude des prévisions budgétaires.

Des audiences publiques sont prévues avant que les députés votent sur la question.

Jusqu'ici, seuls le Manitoba et le Nouveau-Brunswick n'ont pas encore ratifié cette entente qui ramène le Québec dans le giron constitutionnel.

Professeur

Au cours de l'après-midi, M.

Bourassa avait revêtu la défroque du professeur devant quelques centaines d'étudiants en histoire et en science politique de l'Université du Manitoba, à Winnipeg.

Même si le chef du gouvernement du Québec proteste à tous vents de sa plus stricte neutralité dans la présente campagne électorale fédérale, il ne rate pas une tribune ou une occasion pour vanter les vertus du traité du libre-échange au coeur même de la course actuelle.

Le chef du gouvernement québécois a trouvé l'échange intéressant et utile, une majorité de participants exprimant de fortes réserves sur l'Accord du lac Meech en particulier. On ne peut dire que l'auditoire lui a été hos-

le, lui accordant, au contraire, des chaleureux applaudissements à la fin.

Le premier ministre Bourassa reprendra son credo devant le Canadian Club, à l'hôtel Fort Garry. D'ailleurs, un peu comme l'histoire de l'oeuf et de la poule, les versions varient à savoir qui de l'organisme ou du premier ministre manitobain a invité le leader québécois.

C'est dans le même établissement, propriété de l'homme d'affaire québécois Raymond Malenfant, qu'il recevra, en début de soirée, des représentants de la communauté franco-manitobaine. Celle-ci compte pour environ 5 pour 100 de la population globale de la province, soit près de 52,000 habitants



M. Robert Bourassa s'est rendu à Winnipeg, hier, dire au premier ministre Gary Filmon et aux Manitobains que le Québec n'a jamais reçu plus que sa juste part du fédéral.

Le DH125 a connu de sérieux ennuis mécaniques

WINNIPEG (PC) — Ceux qui, au gouvernement, sont en faveur de l'achat d'un Challenger pour les déplacements du premier ministre Bourassa, finiront peut-être par avoir gain de cause si l'incident qui s'est produit dimanche soir se répète trop souvent.

Le jet de M. Bourassa a en effet connu de sérieux problèmes mécaniques avec son train d'atterrissage, dimanche soir, lorsqu'il s'est posé à Thunder Bay pour prendre de l'essence.

Au moment de l'atterrissage, l'avion, qui venait de Québec et qui se dirigeait vers Winnipeg, où le premier ministre était attendu, ne pouvait plus être dirigé aisément, parce que le système hydraulique du train d'atterrissage ne fonctionnait plus.

M. Bourassa et son attaché de presse durent donc louer un bimoteur de la compagnie Bear Skin pour se rendre à Winnipeg. L'avion devait être réparé dans la journée d'hier.

Selon des proches de M. Bourassa, ce n'est pas la première fois que le problème se produit.

L'avion de M. Bourassa, un DH125, date de l'époque de Jean Lesage. Pour le remplacer, il en coûterait pas moins de \$15 millions. Il s'agit là d'un investissement qui ne réjouit pas toujours l'opinion publique, feront remarquer certains.

Mais d'autres expliqueront que la sécurité, c'est important, et qu'un nouveau jet plus gros que le premier, pourrait être utile pour de nombreuses tâches : servir de véhicule d'évacuation, transporter des dignitaires à la Baie James ou permettre aux journalistes de voyager avec M. Bourassa lors de ses tournées.

● ARGENTERIE ● CUIVRE
● MIROIR ● CHAUDRONS
● RÉPARATIONS
● ÉTAMAGE ● POLISSAGE
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS
QUÉBEC ENR 687-2559

SUPER VENTE DÉMONSTRATEURS 88

*** Garantie originale GM**

- # 80710 — Sprint 88, 4 portes, automatique
- # 80668 — Celebrity 88, 4 portes, 6 cylindres
- # 81527 — Beretta 88, 2 portes, 6 cylindres
- # 81034 — Ciera Brougham 88, 4 portes, 6 cylindres
- # 80972 — Cutlass Supreme 88, 2 portes, 6 cylindres
- # 80228 — Delta Royale Brougham 88, 4 portes, équipé complet
- # 81486 — Regency "Touring", 4 portes, équipé complet
- # 80684 — Toronado Troléo, voiture de sélection
- # 81449 — Blazer 4x2, 6 cylindres, automatique
- # 81079 — Chev. Pick-up S-10, cabine allongée, 6 cylindres

La plupart ont moins de **9000 km**

CHEVROLET
OLDSMOBILE
MARLIN

GM

2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

LA DIFFÉRENCE SAUTE AUX YEUX...

...Par le choix exceptionnel de montures dont les plus grandes marques internationales, la qualité du service et la minutie dans la fabrication et l'ajustement de vos lunettes.

En présentant cette annonce à l'une de nos succursales, vous obtiendrez un rabais de **50%** sur la monture de votre choix à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture) au prix régulier.

Jacques Langlois
opticien

HAUTE-VILLE • L'Hôtel-Dieu de Québec • 691-5086 •
LIMOULOU • 455, 3e Avenue • 523-6690 •
SAINTÉ-FOY • 1113, route de l'Église • 659-3616 •

Tout autre rabais ou bon d'achat ne peut être ajouté à cette offre.

VALABLE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1988

QUÉBECTORONTO

Toronto n'a jamais été aussi près de Québec que depuis qu'Air Canada met à votre disposition chaque jour trois vols sans escale qui vous déposent à l'aérogare no. 2 de Toronto.



TORONTOQUÉBEC

La façon la plus rapide de revenir de Toronto à Québec, c'est également l'un des trois vols sans escale offerts tous les jours par Air Canada entre Toronto et Québec.



Broadbent parlait un français hésitant au débat, dit sa femme

MONTREAL — Lucille Broadbent, l'épouse du chef néo-démocrate, a admis, hier, que lors du débat des chefs en français, lundi dernier, le français de son mari Ed n'était pas à son meilleur, mais refuse d'en prendre le blâme.

par ROLANDE PARENT
de la Presse canadienne

« Franchement, je crois que son français n'était pas aussi bon que ce que j'avais vu déjà, quand il était à Montréal ou à Québec », a-t-elle déclaré lors d'un passage éclair à la permanence montréalaise du parti.

Mme Broadbent attribue cela à la complexité de certaines questions posées par les journalistes et à la tension créée par le débat télévisé.

Comme son mari a un professeur de français, Lucille Broadbent estime qu'elle n'a personnellement rien à voir avec sa performance, bonne ou mauvaise.

Mme Broadbent avoue qu'elle a de la difficulté à dire objectivement si son mari a fait

des progrès ou pas en français.

« C'est très difficile pour moi de juger si son français est meilleur qu'il l'était en 1984. Je pense que l'épouse ne peut vraiment pas juger son mari. Est-ce qu'il est plus gentil maintenant qu'en 1984? Moi je trouve qu'il a toujours été très gentil. Et je l'ai toujours trouvé beau. Il a de beaux yeux bruns. »

Elle préfère croire que la sincérité de son mari a atteint les gens et que son français n'a pas été un handicap pour les rejoindre, comme certains le soutiennent dans son entourage.

Mme Broadbent était venue appuyer les 16 candidates NPD au Québec qui avaient convoqué la presse pour mieux se faire connaître.

Pour créer des logements, le NPD ferait baisser les taux d'intérêt

TORONTO — Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a annoncé, hier, qu'il aiderait les Canadiens à se loger à un coût raisonnable en augmentant le nombre de logements disponibles, en établissant une taxe sur la spéculation et en baissant les taux d'intérêt.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Par contre, il n'est pas question d'aider financièrement les ménages qui veulent acquérir leur première maison et ceux qui dépendent plus de 30 pour 100 de leurs revenus au chapitre du logement, comme l'a promis le chef libéral John Turner au tout début de la campagne électorale avec un système de crédits d'impôt.

M. Broadbent a affirmé que la crise du logement, qui frappe plus particulièrement la région de Toronto, était due au coût élevé des terrains et au nombre insuffisant de logements disponibles. La meilleure façon de régler ce problème est de faire baisser les taux d'intérêt et d'augmenter le stock de logements, a-t-il soutenu.

Le chef néo-démocrate a expliqué que son gouvernement exposera au gouverneur de la Banque du Canada sa préférence pour une

politique de taux d'intérêt moins élevés.

« Si le gouverneur refuse de baisser les taux d'intérêt, il pourra se chercher un autre emploi », a déclaré M. Broadbent, hier, à Toronto, au cours d'une conférence de presse.

Nombre de logements

Il a ajouté qu'un gouvernement néo-démocrate augmentera l'aide fédérale aux logements à but non lucratif et aux logements coopératifs, de façon à ce que le nombre de mises en chantier de ce type de logement passe de 20,000 à 50,000 par année.

Le nombre d'unités spécialement conçues pour les handicapés passerait de 1,000 à 5,000 par an. Ces deux mesures coûteraient \$325 millions, alors qu'une somme additionnelle de \$20 millions serait consacrée à l'achat de terrains pour la construction de coopératives. Un autre \$10 millions viendrait aider les organisa-

tions qui procurent des logements aux sans-abri.

Le programme néo-démocrate comprend également la construction de 1,000 unités par an pour les autochtones, au coût de \$30 millions.

Un gouvernement néo-démocrate éliminera l'exemption à vie de \$100,000 sur les gains en capital, parce que cette exemption encourage la spéculation dans le domaine de l'immobilier, a poursuivi M. Broadbent. Les gains provenant de la vente de la résidence principale continueraient cependant à être exemptés.

Le chef libéral a promis la création d'une taxe sur les profits excessifs dus à la spéculation, à être négociée avec les provinces.

Enfin, M. Broadbent a annoncé que son gouvernement vendra les terres de la Couronne en surplus afin de permettre la construction de nouveaux logements, dont la moitié au moins seraient accessibles aux familles à faible et à moyen revenu.

Le chef néo-démocrate a expliqué que son gouvernement financera ce programme de \$385 mil-

lions par an en faisant disparaître l'exemption des gains en capital des sociétés. Cette mesure devrait rapporter \$275 millions par année.

Sondage

Un sondage Gallup a confirmé, hier, la troisième place du NPD. Mais M. Broadbent s'est contenté de répéter qu'il ne modifierait pas sa stratégie.

« Si les Canadiens veulent s'opposer au libre-échange, ils peuvent voter pour les libéraux, a-t-il déclaré. Mais s'ils veulent aussi un Canada plus équitable, ils doivent voter pour les néo-démocrates. »

M. Broadbent a tenté de minimiser l'importance des commentaires du premier ministre québécois Robert Bourassa, qui a accusé, dimanche, le chef néo-démocrate de faire preuve de confusion au sujet de l'Entente sur le libre-échange.

M. Bourassa a soutenu que, contrairement à ce qu'affirmait M. Broadbent, l'entente facilitait l'exportation d'électricité et protégeait certains secteurs agricoles.

« M. Bourassa a son opinion, j'ai la mienne », a répliqué M. Broadbent, hier.

Il a affirmé que M. Bourassa était près du chef conservateur Brian Mulroney, et qu'il voulait peut-être aider les conservateurs par ses commentaires.

Le PLC veut miser sur le développement économique de Montréal

MONTREAL (d'après PC) — Pour aider à résoudre les problèmes économiques de Montréal, le Parti libéral du Canada propose la création d'un fonds d'adaptation industrielle de \$750 millions et la formation d'un conseil de coordination du développement économique de la région métropolitaine.

Ce fonds serait constitué en partie des sommes déjà prévues dans les programmes fédéraux de création d'emplois et d'aide à la petite et moyenne entreprise, et en partie d'argent neuf. Les nouveaux fonds — environ \$400 millions — seraient puisés dans les budgets fédéraux de développement régional, auxquels les libéraux ont déjà promis de consacrer \$1.5 milliard de plus s'ils prenaient le pouvoir.

Ces deux propositions ont été rendues publiques, hier, par le leader libéral au Québec, M. Raymond Garneau (candidat dans Ahuntsic) et son collègue candidat dans LaSalle-Emard, M. Paul Martin. Le PLC procédera, dans une salle située au sommet de la Tour olympique, au lancement de son programme régional pour la région métropolitaine.

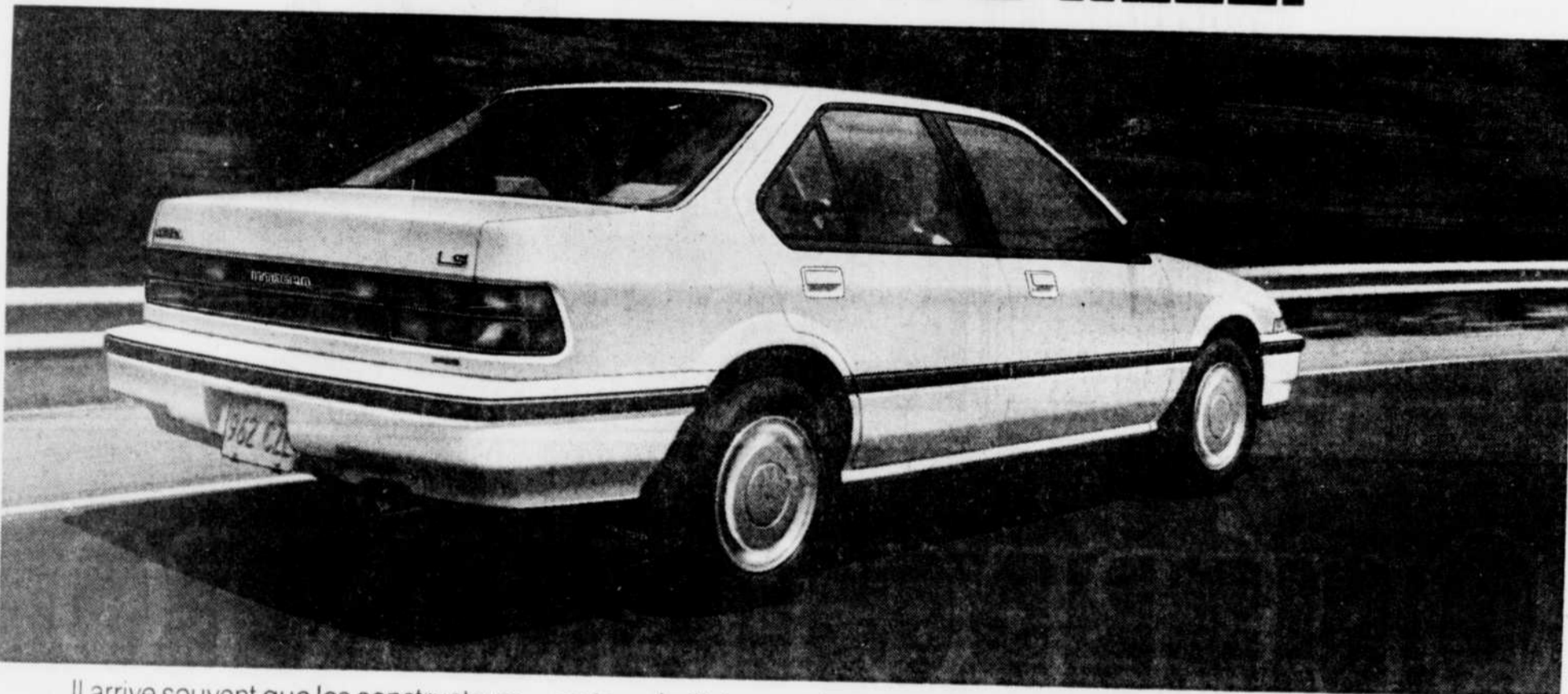
Les libéraux dévoileront des programmes particuliers pour chacune des autres régions du Québec d'ici la fin de la semaine.

Le libre-échange favorisera le Québec selon le Mouvement Desjardins

MONTREAL (PC) — Le Mouvement Desjardins appuie l'accord de libre-échange canado-américain qui lui semble « un tremplin pour une offensive commerciale québécoise plus large et articulée ».

C'est ce qui ressort d'un document expédié le 3 mars par le président du Mouvement, M. Claude Béland, aux dirigeants des Caisses populaires et d'économie Desjardins. Les grandes lignes du document intitulé *L'accord de libre-échange: un outil potentiel pour le développement économique du Québec* ont été publiées par *La Presse*, hier. C'est la direction québécoise du Parti progressiste-conservateur qui a remis le texte au quotidien montréalais.

LA VOITURE DE PERFORMANCE QUI CONVIENT À TOUTE LA FAMILLE.



Il arrive souvent que les constructeurs de voitures sacrifient le confort familial au profit de la performance. Ou vice versa. Ce genre de compromis ne vous convient pas toujours.

Heureusement, aucun compromis n'a affecté la conception de la Berline Acura Integra. Les ingénieurs d'Acura ont plutôt intégré ces disciplines très différentes. Vous pouvez donc être propriétaire d'une voiture confortable et spacieuse à souhait et aussi puissante que nécessaire.

Par exemple, le moteur de l'Integra est dérivé de ce que nous avons appris sur la piste de course Formule Un. Quatre soupapes par cylindre. Injection programmée de carburant. Deux arbres à cames en tête évidés. Ce sont toutes des caractéristiques qui prouvent notre expérience de la course Grand Prix.

La puissance très raffinée du

moteur de l'Integra exigeait un système de suspension accordé avec précision. Il est donc facile de prendre les virages courts en toute sécurité.

La performance ne peut pas être le seul atout d'une voiture. Les sièges et le champ de vision de l'Integra sont donc exceptionnels.

Du siège du conducteur, le champ de vision de la Berline Integra est de 310°.

Les sièges offrent tout l'espace et le confort nécessaires aux longs voyages en famille. Souples et fermes à la fois, ils sont confortables en tout temps.

Pour vous aider à éviter les distractions, les commandes d'usage fréquent sont à portée du volant. Vous pouvez donc concentrer toute votre attention à la conduite.

Vous serez rassuré par le fait que la Berline Integra porte une garantie

complète de 5 ans/100,000 km* des principales composantes et qu'elle profite de l'appui des consommateurs avisés.

Pendant les deux dernières années d'affilée, les voitures Acura ont été au premier rang du sondage de satisfaction du client de J.D. Power and Associates.**

Vu que nous vous offrons un choix plutôt qu'un compromis, nous espérons que vous déciderez de faire un essai sur route de l'Integra. Nous sommes persuadés que vous serez impressionné par sa performance et sa polyvalence.

Pour des renseignements complets, y compris le nouveau Plan AcuraBail, téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.
Une division de Honda Canada Inc.



ACURA OPTIMA
4901 Boul. des Galeries, Québec Tél.: 418-622-8180

*Selon le cas échéant le premier. Voir le concessionnaire pour plus de détails.

**Sondages 1987 et 1988 ont révélé le taux de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis.

Votre vie tient à votre conduite.



Jean-François Lehoux (à gauche) et Eric Ouellet, deux étudiants en sciences politiques, portent la bannière rhinocéros respectivement dans Québec-Est et Louis-Hébert.

Les rhinos de Québec entrent en scène

Transformer la colline parlementaire d'Ottawa en « colline de l'impro », poser la ville de Québec sur des fondations démontables « pour l'emmener en tournée dans le monde entier » : les deux candidats rhino de la région de Québec ont fait leur entrée politique, hier soir, et le moins sérieusement du monde, ont dévoilé leur programme électoral.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Jean-François « Blow-Ètre » Lehoux et Eric « Houblon » Ouellet sont deux étudiants en sciences politiques à l'université Laval. « Voter rhino, c'est une façon active d'annuler son vote », font-ils remarquer. N'empêche que leur

« Qu'on m'apporte un pot-de-vin(!) », a déclaré Jean-François Lehoux en ouvrant la soirée de lancement de campagne dans un bar de la rue Saint-Jean.

Sa cruche de vin en face de lui, le candidat rhino a fait mille et une promesses farfelues. Sa meilleure trouvaille : installer Québec sur des fondations démontables, afin de montrer notre belle ville au monde entier. Et pour remplacer Québec pendant qu'elle se promène par monts et par vaux, d'autres villes la remplaceront : Saint-Émile, Hiroshima et Beyrouth. Les Québécois deviendront

donc tour à tour « épais, sinistres et terroristes ».

Quant au candidat rhino de Louis-Hébert, il suggère la transformation de la colline parlementaire d'Ottawa en colline de l'impro. « Le président de la Chambre choisira le sujet. Chaque parti aura alors cinq minutes pour trouver un projet de loi. Les spectateurs à la Chambre des Communes sanctionneront celui qu'ils préfèrent ». Généreux, il a aussi proposé « l'opération coup de main »... à la banque de spermes du CHUL.

Et vive la rhinolution!

Débat dans Portneuf Beaucoup de questions... sauf au NPD!

PONT-ROUGE — Les agriculteurs de Portneuf avaient beaucoup de questions à adresser aux candidats, lors d'un débat portant sur le libre-échange et les pluies acides, hier, à Pont-Rouge... sauf au représentant du NPD et du Parti vert!

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Les 350 personnes qui ont assisté à ce débat organisé par les syndicats de base de l'Union des producteurs agricoles n'ont, en effet, adressé leurs questions qu'aux candidats libéral Paulin Plamondon et conservateur Marc Charland.

Les agriculteurs n'ont en fait pas eu grand chose de nouveau à se mettre sous la dent, les candidats s'étant contentés de rappeler la position de leur parti sur les sujets abordés, sauf peut-être en ce qui concerne les pluies acides.

L'aspirant libéral Paulin Plamondon a en effet, avec un style coloré, répondu qu'il irait prendre l'argent nécessaire aux mesures anti-pollution « dans les sous-marins nucléaires à Brian Mulroney », en réponse à une question d'une agricultrice.

Poursuivant sur ce sujet, un second participant lui a alors demandé il comptait faire pression sur Washington pour amener les Américains à réduire leurs émissions acides. M. Plamondon a alors répondu : « Par la négociation. À moins de leur envoyer les quelques sous-marins à Mulroney pour leur faire peur », ce qui n'a pas manqué de provoquer les rires de l'assistance. Le candidat libéral a adopté ce style pendant la plus grande partie du débat.

De son côté, le candidat conservateur Marc Ferland a présenté une image de sérieux et de sobriété, s'appuyant surtout sur des chiffres et une argumentation légaliste, s'attachant surtout à démontrer que le Canada a protégé l'essentiel de ses politiques dans le traité de libre-échange avec les États-Unis.

Le candidat du Parti vert a de son côté refusé de participer à la partie du débat consacré au libre-échange pour se contenter de parler des pluies acides.

Taxe sur l'essence

OTTAWA (PC) — Fort de ses 2.7 millions de membres, le Club automobile du Canada a demandé aux trois partis politiques, hier, de s'engager à abolir la taxe d'accise sur l'essence, s'ils sont portés au pouvoir. Le vice-président de l'association, M. Bob Erb, a rappelé que cette taxe a été haussée à quatre reprises depuis 1984, passant de 1.5 cent à 6.5 cents le litre. En plus de la taxe d'accise, qui rapporte \$2.5 milliards par année, il y a la taxe fédérale de vente de 12 pour 100 sur l'essence, qui vaut \$1.5 milliard, et des taxes provinciales variant d'une province à l'autre. La taxe d'accise, selon M. Erb, devrait être réservée aux objets de luxe et non à l'essence, qui est une nécessité. Statistique Canada a fait savoir que les trois quarts des Canadiens se rendent à leur travail en automobile. Une essence chère, de plus, nuit à l'industrie du tourisme, a soutenu M. Erb.

Seuls les néo-démocrates ont parlé des taxes sur l'essence au cours de la présente campagne électorale, promettant de les réduire de \$400 millions par année.

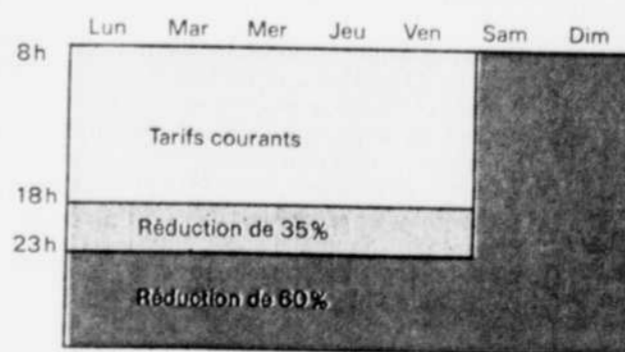
Oubliez l'heure durant 57 heures

60% de réduction
de 23h le vendredi
à 8h le lundi matin

Tous les week-ends de l'année, vous avez de très bonnes raisons d'appeler tous les êtres qui vous sont chers. Vous pouvez aussi profiter des périodes de réduction

offertes tous les soirs de la semaine. Avec les baisses de tarif qui ont eu lieu depuis l'an dernier, l'interurbain Bell est plus abordable que jamais. Jetez un coup d'oeil au tableau ci-contre et prenez note des périodes de réduction.

57 heures tous les week-ends : pas besoin de regarder l'heure pour appeler quelqu'un qui vous aime.



Communications de numéro à numéro sans assistance du téléphoniste, au Québec, en Ontario et dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

Pas besoin d'être bien riche pour appeler un être cher.

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

Un sondage Environics confirme l'avance des troupes de Turner

TORONTO (PC) — Un sondage Environics rendu public aujourd'hui dans le *Globe and Mail* de Toronto révèle que les libéraux ont pris la tête devant les conservateurs dans les intentions de vote des électeurs.

Avec 37 pour 100 des appuis, les libéraux détiennent une avance de 6 points sur les conservateurs qui se classent deuxième avec 31 pour

100 des intentions de vote. Les néo-démocrates arrivent en troisième place avec 26 pour 100 de l'appui populaire. Six pour 100 des personnes interrogées ont in-

diqué qu'elles voteraient pour 100 d'indécis.

Quelque 727 électeurs ont été interrogés par téléphone entre le 28 et le 30 octobre, soit après la diffusion des deux débats entre les chefs.

Ces chiffres ont été obtenus après l'élimination des 13 pour

100 d'indécis. Selon la firme Environics Research Group Ltd la marge d'erreur est de plus ou moins 3,6 pour 100, 19 fois sur 20.

Les libéraux obtiendraient suffisamment de votes pour former un gouvernement minoritaire, conclut Environics.

Les sondeurs analysent prudemment les résultats contradictoires

Un nouveau sondage publié aujourd'hui paraît bel et bien confirmer que les libéraux de John Turner devancent maintenant les conservateurs de Brian Mulroney. Ce sondage Environics effectué pour le *Globe and Mail* accorde 37 pour 100 au PLC, 31 pour 100 au PC et 26 pour 100 au NPd.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Depuis les débats des chefs, quatre sondages dont les résultats sont contradictoires ont été rendus publics. Celui du *Globe and Mail* (voir texte ci-haut) est le plus favorable aux libéraux et approche les chiffres obtenus par la firme Inside Canada Research dont les résultats ont été diffusés par le réseau de télévision CTV, dimanche soir.

S'ils refusent tous de critiquer publiquement leurs concurrents, plusieurs experts consultés, hier, par LE SOLEIL accordaient pourtant une crédibilité limitée à la firme retenue par CTV.

Interrogés avant que ne soit rendu public le sondage Globe-Environics, ces mêmes experts exprimaient par ailleurs leur confiance en Environics... et en Gallup, une firme dont la réputation repose sur une longue tradition. Or voilà que les résultats publiés par ces deux sondeurs s'opposent tout à fait.

Sur la foi de ces opinions, il semble que l'ampleur de la remontée libérale et de la chute de popularité des conservateurs ne sont pas à minimiser. Le prochain Gallup sera attendu avec impatience.

Outre les sondages du *Globe* et de CTV et celui de Gallup, la firme Angus Reid inc. a aussi publié les résultats d'un coup de sonde lancé dans les deux jours suivant les débats télévisés. La firme Gallup est la seule qui maintient les conservateurs au premier rang.

Si l'on compare l'ensemble des chiffres publiés par les quatre firmes qui ont interrogé les Canadiens entre le 26 et le 30 octobre, on trouve des résultats variant de 35 à 38 pour 100 pour les conservateurs, de 32 à 39 pour 100 pour les libéraux et de 23 à 28 pour 100 pour les néo-démocrates.

Angus Reid place les conservateurs et les libéraux à égalité, Gallup laisse le PC au premier rang avec six points d'avance tandis qu'Inside Canada Research et Environics donnent plutôt la première place au PLC, l'avantage libéral étant de quatre points selon Inside Canada Research et de six selon Environics.

Prudence de rigueur

L'ensemble des experts contactés hier, dont des porte-parole de Gallup, Angus Reid et Inside Canada Research, s'entendent pour diagnostiquer une remontée libérale dans l'opinion publique et pour l'attribuer à un impact plutôt inhabituel des débats télévisés.

Comme d'autres spécialistes consultés hier, M. Soucy Gagné, de Sorcom, prône la prudence dans l'interprétation des résultats publiés par diverses firmes ces derniers jours. M. Gagné souligne que certains sondeurs ne dévoilent pas tous les détails de leur méthodologie, ce qui rend impossible une évaluation sérieuse des résultats obtenus.

Plusieurs analystes soulignent aussi la volatilité de l'opinion publique. M. Claude Gauthier, de la maison Crop, prévoit que la situation va se stabiliser d'ici à la semaine prochaine, mais ajoute qu'il ne saurait prédire quel parti profitera de ce raffermissement des intentions de vote.

Chez Gallup, M. Peter MacIntosh remarque que les résultats obtenus par sa firme et ceux qu'a publiés Angus Reid inc. sont compatibles, compte tenu de la marge d'erreur admise dans chaque cas.

De son côté, M. Reid souligne également cette concordance en-

tre sa firme et Gallup. Il signale en fait que ses propres résultats se situent entre ceux de Gallup et ceux d'Inside Canada Research et sont donc compatibles avec les

deux autres. Ce sont les chiffres publiés par ses concurrents qui sont incompatibles entre eux, fait remarquer M. Reid. Selon lui, par ailleurs, les sondages à être publiés d'ici au 21 novembre pourraient bien démontrer que l'opinion publique canadienne continuera de se comporter comme des montagnes russes.

Le président d'Inside Canada Research, M. Michael Marzolini, relève lui aussi que ses résultats sont compatibles avec ceux d'Angus Reid. La tendance à la hausse de la cote libérale semble s'accroître, explique M. Marzolini qui en veut pour signe le fait que le PLC a obtenu un appui « bien meilleur » chez les personnes interrogées dimanche par Inside Canada Research que chez celles qui ont été sondées jeudi dernier par la même firme.

Date*	Firme	PLC	PC	NPd
26-27	Angus Reid	35	35	28
26 au 29	Gallup	32	38	27
27 au 30	Ins. Canada Research	39	35	23
25-26 et 28-30	Environics	37	31	26

* Il s'agit ici des dates où les sondeurs ont réalisé leurs entrevues auprès des répondants et non des dates où furent publiés les résultats. Dans le cas d'Environics, des électeurs francophones seulement ont été interviewés le 25 octobre, au lendemain du débat en français.



Quelques heures avant le passage de Robert Bourassa à Winnipeg, l'ex-ministre libéral Jean Chrétien faisait campagne aux côtés de Sharon Carstairs, chef du Parti libéral du Manitoba. C'est la deuxième fois que les chemins de MM. Bourassa et Chrétien se croisent dans l'Ouest canadien.

Virulente contre-attaque de Wilson sur le libre-échange

OTTAWA — Si les libéraux et les néo-démocrates déchirent l'Entente de libre-échange, les Américains pourraient bien répliquer en déchirant à leur tour le Pacte de l'automobile, selon Michael Wilson.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Cette possibilité évoquée, hier, devant les gens d'affaires du Confederation Club d'Ottawa par le ministre fédéral des Finances, marque un point tournant dans la stratégie électorale conservatrice. Dans le clan gouvernemental, l'heure n'est plus à la sobre campagne présidentielle axée sur les réalisations du passé, mais dorénavant à la féroce contre-attaque.

Celle-ci avait eu un prélude, la semaine dernière, soit la dénonciation en règle par Brian Mulroney du travail de John Turner comme ministre des Finances. Hier, Michael Wilson a cependant haussé le niveau des hostilités d'un cran, qualifiant de « mensonges » certains propos des chefs John Turner et Edward Broadbent. Et d'ailleurs selon lui, toute la campagne que l'Opposition mène sur le libre-échange ne repose sur rien d'autres que « des mythes, de la distorsion et des mensonges ».

« MM. Broadbent et Turner utilisent en fait la plus cruelle forme de campagne que je n'ai vue depuis les 10 ans que je suis en politique, en faisant peur aux gens sans défense, comme les personnes âgées », a-t-il dit jusqu'à dire ce-

lui-là même qui fut à l'origine de la tentative de désindexation des pensions de vieillesse au début du gouvernement conservateur.

Il a plusieurs fois répété que les programmes sociaux n'étaient absolument pas à l'enjeu, n'ayant même pas été discutés à la table des négociations.

Ce dernier n'a pas renié les appels aux sentiments plutôt qu'aux faits dans son discours, arguant que les gens d'affaires largement en faveur de la libéralisation des échanges commerciaux avec les Américains, mettaient eux-mêmes en jeu leurs compagnies et même leurs maisons dans ce pari du libre-échange.

Les Canadiens ordinaires qui n'ont pas l'expertise pour évaluer les conséquences de l'accord doivent donc, à son avis, s'en remettre au jugement des huit premiers ministres, des économistes et des gens d'affaires. Quant à la menace planant sur le Pacte de l'automobile qui a économiquement favorisé les Ontariens, il l'explique par le fait qu'une douzaine de gouvernements américains ont publiquement soulevé sa renégociation advenant un rejet du libre-échange au Canada.

Le ministre Wilson a soutenu que ni le Parti libéral du Canada, ni le Nouveau Parti démocratique n'avaient de toute façon la moindre

solution de rechange à offrir aux Canadiens. Il a cité en exemple la « troisième option » mise de l'avant par le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau qui n'avait finalement pas ouvert le marché de l'Asie. Le gouvernement libéral avait dû s'en remettre aux Américains lui aussi, comme le prouve l'accroissement des échanges avec nos voisins du Sud à cette époque.

Réforme fiscale

Après avoir d'abord refusé de rencontrer les journalistes après son discours, hier, M. Wilson a finalement accepté de répondre à quatre ou cinq questions.

Il a de nouveau expliqué en ce qui a trait aux retombées de la réforme fiscale, qu'il n'était pas possible de prédire aujourd'hui si le gouvernement fédéral allait encaisser davantage d'argent des contribuables canadiens si la nouvelle taxe de vente nationale est acceptée par les provinces.

Il n'a donc pas commenté directement l'évaluation du ministre ontarien des Finances, Robert Nixon, qui croit que le fédéral gagnera \$14 milliards de plus avec la réforme.

Tous les partis s'entendent selon M. Wilson sur le fait que le système actuel est déficient. Et le fédéral s'est engagé à éliminer les surtaxes et à réduire le fardeau des contribuables à revenu moyen si plus d'argent entre dans les coffres de l'Etat, a-t-il conclu.



Le premier ministre Brian Mulroney a passé la journée à Ottawa, hier. En soirée, il a assisté au départ de ses enfants pour la tournée traditionnelle de l'Halloween. Il donne ses dernières recommandations à son fils Nicolas.

Sans accord avec les E.-U., Mulroney prédit la fin de villes du Québec

OTTAWA (PC) — « Si demain matin, ou en l'absence d'un accord de libre-échange, le gouvernement américain imposait une surtaxe de 10, 15, 20 pour 100 sur les produits de ce secteur, ce serait la fin de plusieurs villes du Québec, la perte de milliers d'emplois au Québec. »

Au cours d'une entrevue accordée à Nouvelles Télé-Radio, la section de radiodiffusion française de La Presse Canadienne, M. Mulroney a poursuivi qu'« il faut garantir nos acquis parce qu'au Québec, dans le secteur des pâtes et papiers par exemple il y a quand même plus de 50 usines alors que pour notre consommation interne nous n'en avons besoin que de deux ou trois... De Dolbeau à Shawinigan, à Trois-Rivières et Baie-Comeau, on produit pour le marché international et surtout celui des États-Unis. »

Pour contrer les effets négatifs d'un document interne de la Banque de la Nouvelle-Écosse qui signalait que de nombreux secteurs seraient affectés par l'accord bilatéral, le premier ministre a opposé l'appui reçu de la Fédération des caisses populaires du Québec et de son président Claude Béland.

Par ailleurs, M. Mulroney a admis, hier, qu'il ne s'attendait pas à ce que son adversaire, le chef libéral, effectue une telle remontée dans les récents sondages à la suite des débats télévisés.

M. Mulroney a souligné que John Turner avait bien joué son rôle de chef d'opposition et qu'il l'a surpris, lui, la cible normale dans de telles circonstances.

« Je n'ai pas commis d'erreurs, a-t-il dit, je pense qu'il est plus juste d'affirmer que les attentes de M. Turner étaient si basses et si modestes qu'en remplissant son rôle de chef d'opposition, il a réussi à surpasser ses propres attentes. »

M. Mulroney ne donnait pas l'impression, hier, de vouloir se laisser abattre par la résurrection libérale. « La campagne, dans notre cas, a-t-il précisé, se porte très bien », citant le dernier sondage Gallup donnant à son parti 38

pour 100 des voix, 32 aux libéraux et 27 aux néo-démocrates.

« Souvenez-vous, a-t-il ajouté, que depuis le début de la campagne j'ai souvent répété que la lutte allait être serrée. »

M. Mulroney repartira en campagne aujourd'hui, plus agressif que jamais. « Ça va brasser », a-t-il dit, à l'issue de la rencontre.

En Bref

Actes de vandalisme

L'organisation conservatrice de Montmery-Orléans a décidé de porter plainte à la police à la suite des actes de vandalisme commis au cours du week-end sur des affiches du candidat Charles DeBlois. Les membres du comité de M. DeBlois sont d'autant plus déçus que les affiches ont été posées par des bénévoles, dans des conditions climatiques difficiles.

Où était M. Saint-Vincent?

L'Union des producteurs agricoles (UPA) n'a pas tardé à réagir au propos du président du Comité des races de boucherie du Québec, M. Yves Saint-Vincent. Ce dernier s'est demandé au nom de qui parlait le président de l'UPA lorsqu'il s'attaquait au libre-échange. Le porte-parole du président Jacques Proulx a tenu à rappeler que depuis deux ans, les assemblées générales des syndicats de base ont réitéré, les unes après les autres, les craintes des agriculteurs québécois au sujet du traité de libéralisation du commerce avec les États-Unis. Il a fait valoir que l'UPA a consulté ses membres au moyen de ces assemblées et que l'opposition à l'accord a fait l'objet de deux assemblées générales nationales de l'UPA. « M. Saint-Vincent a-t-il lu les documents des assemblées ? » a lancé le porte-parole. D'autre part, l'UPA a aussi manifesté son mécontentement à l'égard du Mouvement des caisses populaires Desjardins qui a appuyé, dans un document datant du mois de mars, le traité. Notons que le document en question se fait prudent dans son appui lorsqu'il aborde le secteur de l'agriculture.

Publicité et minorités

OTTAWA (PC) — Le Conseil ethno-culturel du Canada a critiqué, hier, la publicité électorale des partis politiques, où les minorités culturelles et les Canadiens non-Blancs brillent par leur absence, dit-il. « Ce n'est pas le vrai Canada qui est reflété par les messages publicitaires dans la campagne électorale en cours », écrit le président du Conseil, M. Louis Chan, dans une lettre qu'il a expédiée à chacun des partis. De dernier ajoute que seul le Nouveau Parti démocratique semble donner une image plus fidèle de la société canadienne que les autres formations politiques.

Débats voulus par des médecins

MONTREAL (PC) — L'Association médicale du Québec organisera d'ici au 21 novembre une série de rencontres entre les candidats des trois principaux partis fédéraux de certaines circonscriptions, et des médecins qui y pratiquent leur profession. L'objectif de ces rencontres, est de connaître la position des candidats sur la Loi fédérale C-3 sur la santé, la législation sur le tabagisme, les mesures législatives au sujet de l'environnement, le financement des soins de santé et les soins accordés aux personnes âgées.

LE MONDE

Les Israéliens aux urnes

JÉRUSALEM (AFP) — Quelque 2,890,000 Israéliens, dont 350,000 Arabes, éliront aujourd'hui leurs 120 représentants pour la douzième législature de leur Parlement, la Knesset.

dans les prisons et centres de détention (les prisonniers sont autorisés à voter cette année), et dans la plupart des bases militaires.

Les opérations de vote commenceront aujourd'hui à 07H00 locales. Au moment de la clôture du scrutin, à 22H00, la télévision israélienne donnera la première brochette de résultats, établie sur le dépouillement de 46 urnes tests réparties sur l'ensemble du territoire national.

Les titulaires de certaines fonctions officielles, le président et le contrôleur de l'État, les juges civils et religieux, les hauts fonctionnaires et les hauts responsables militaires, ne peuvent être candidats.

Près de 2,900,000 Israéliens de plus de 18 ans sont inscrits sur les listes électorales. Quatre mille huit cent cinquante urnes seront réparties sur l'ensemble du pays.

De plus, les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza seront isolés du monde extérieur pendant 48 heures à compter de lundi 21h00 sur ordre des autorités militaires israéliennes, a-t-on annoncé de source officielle à Jérusalem.

La campagne électorale, plutôt terne, a été presque exclusivement consacrée aux solutions contradictoires que les deux grands partis politiques, le Likoud (droite) et le Parti travailliste, entendent apporter à la question palestinienne, au onzième mois du soulèvement, l'Intifada, dans les territoires occupés depuis juin 1967.

Le mode de scrutin israélien, la proportionnelle intégrale qui favorise la multiplication des petites listes, a depuis la création de l'État hébreu, en 1948, toujours contraint les grandes formations à constituer une coalition gouvernementale où les partis religieux ont traditionnellement joué un rôle de pivot.

Il suffit de 22,000 suffrages pour obtenir un mandat à l'assemblée. Tant et si bien que 27 listes sont en compétition, ce qui augure d'épineuses tractations de coulisses qui précéderont la formation de la prochaine coalition gouvernementale.

■ Namibie: date non respectée

PRETORIA (AFP) — La résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU pour l'indépendance de la Namibie ne verra pas un début d'application le 1er novembre, comme prévu lors des négociations quadripartites entre l'Angola, l'Afrique du Sud et Cuba. Un porte-parole du ministère sud-africain des Affaires étrangères, M. Roland Darroll, a affirmé que la date du 1er novembre restait la date officielle pour la mise en oeuvre de la résolution 435, mais qu'il n'était pas « informé de mesures pratiques concernant son application ».



Les soldats Israéliens ont quant à eux voté hier, une journée avant l'élection officielle.

Attentat revendiqué par un groupe inconnu

JÉRICO (AP, AFP, NYTNS) — L'attentat à la bouteille incendiaire qui a fait quatre morts et cinq blessés dimanche soir à Jéricho (Cisjordanie) a été revendiqué hier après-midi par un interlocuteur anonyme se disant de « l'Organisation du martyr Jawad Abou Sha'ar ».

lequel ils prenaient place a été attaqué par des terroristes qui s'étaient embusqués dans une bananeraie. Cinq autres des 22 passagers de l'autocar ont été blessés, dont un grièvement.

que les trois hommes, dont les maisons ont été détruites hier à la dynamite, appartenaient à une organisation locale et qu'ils étaient « des gens simples animés par des motifs primitifs ».

Lors d'un coup de téléphone reçu hier après-midi, un interlocuteur anonyme s'exprimant en arabe a déclaré : « L'Organisation du martyr Jawad Abou Sha'ar revendique la responsabilité de l'opération exécutée dimanche à Jéricho ». Aussitôt après, la communication a été coupée.

Cette organisation n'avait jamais fait parler d'elle jusqu'ici, notent les observateurs.

L'attentat de dimanche soir a causé la mort d'une Israélienne de 27 ans, Rachel Weiss, et de ses trois enfants, Rafael, âgé de neuf mois, Netanel trois ans et Efraïm un an et demi. Ceux-ci ont été tués au moment où l'autocar dans

Trois habitants de Jéricho ont été arrêtés hier en rapport avec l'attaque et sont actuellement interrogés. Une source militaire a indiqué qu'ils avaient avoué être les auteurs de l'attentat meurtrier, planifié de longue date.

Le général Dan Shomron, chef d'état-major de l'armée, a déclaré

L'Organisation de libération de la Palestine a condamné ce genre d'attaque contre des civils et a laissé entendre que le premier ministre israélien Yitzhak Shamir pourrait être l'inspirateur de l'attentat qui, selon plusieurs observateurs, est de nature à nuire électoralement à ses adversaires politiques.

Dr René Marchand

OPTOMETRISTE

SOINS VISUELS COMPLETS

- Examen de la vision
- Verres de contact
- Orthoptique
- Choix de montures
- Lunettes de soleil
- Loupes, etc.

René MARCHAND

Place Laurier, Sainte-Foy, QC G1V 2L8 (418) 653-8486



VERRES À VIN FLAMENCO
EN SIMILI-CRISTAL
PAR J.G. DURAND FRANCE

SEAU À GLACE FLAMENCO
EN SIMILI-CRISTAL

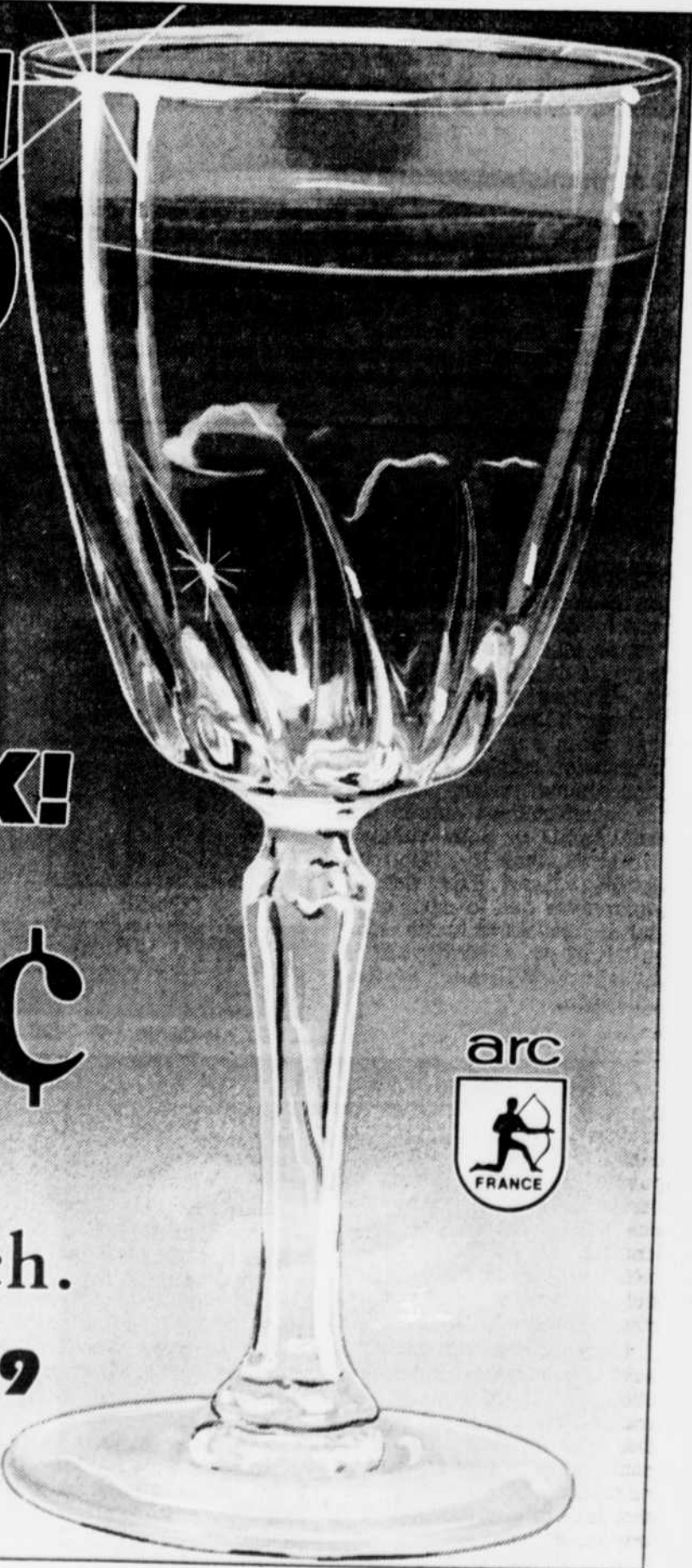


1/2 PRIX!
1.99 ch.
Notre prix 3.99

1/2 PRIX!
99 ch.

Notre prix 1.99

ACHETEZ-LES À LA CAISSE & ÉCONOMISEZ 1\$!
Caisse de 48. Notre prix 47.52 Solde 46.52 la caisse



CENTRE COMMERCIAL PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉCOULEMENT DE LA MARCHANDISE "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS.

Mme Marcos plaide non coupable

NEW YORK (AFP, AP) — Mme Imelda Marcos, l'épouse de l'ancien président des Philippines Ferdinand Marcos, a plaidé non coupable hier des inculpations de détournement de fonds prononcées contre elle et contre son mari le 21 octobre à New York.

elle a comparu, a fixé sa caution à \$6,5 millions, somme qu'elle devra verser d'ici à jeudi matin pour

rester en liberté. En attendant, elle ne pourra pas quitter New York.

Le magistrat a accepté l'argument de la défense selon lequel l'ancien président de 71 ans était trop faible pour faire le déplacement de New York. Sa comparution a été reportée à une date ultérieure, du moins jusqu'à ce qu'il puisse être examiné par un médecin du gouvernement.

Mme Marcos, qui, tout comme son mari, risque une peine maximum de 20 ans de prison, a été accueillie devant le tribunal par une douzaine de manifestants réclamant que « justice soit faite » et que « les Marcos soient envoyés en prison ».

L'ancien couple présidentiel, ainsi que le financier saoudien Adnan Khashoggi et plusieurs autres inculpés, sont accusés d'avoir détourné plus de \$130 millions de fonds appartenant aux Philippines ou aux États-Unis ou participé à ces détournements pour acheter des immeubles et des œuvres d'art à New York.

Mme Marcos était arrivée dimanche à New York venant de Hawaï où elle vit en exil avec son mari depuis 1986.



L'ex-première dame des Philippines faisant son entrée hier au tribunal.

Washington reprend les contacts avec Pyongyang

WASHINGTON (AFP, Reuter) - Encouragés par les récents appels à un rapprochement entre les deux Corées lancés par le président sud-coréen M. Roh Tae-woo, les États-Unis ont décidé de tenter une timide reprise de leurs contacts diplomatiques avec la Corée du Nord, dans le cadre d'une série de mesures d'ouverture.

Le porte-parole du département d'État, M. Charles Redman, a ainsi indiqué que des instructions avaient été données aux diplomates américaines les autorisant à avoir des « discussions substantielles » avec leurs homologues nord-coréens en terrain neutre.

M. Redman a précisé que l'URSS et la Chine avaient été informées de ce changement d'attitude, décidé « en consultation étroite » avec la Corée du Sud, et que Moscou et Beijing avaient été priés de transmettre la position américaine à Pyongyang.

Outre les mesures diplomatiques, certaines restrictions commerciales ont également été levées, a poursuivi M. Redman. Les États-Unis autoriseront désormais au cas-par-cas « certaines exportations à but humanitaire telles que des denrées alimentaires, des

vêtements et des médicaments ».

Le gouvernement américain entend également « encourager les visites non officielles et non gouvernementales de ressortissants de Corée du Nord dans le cadre d'échanges culturels ou sportifs », a poursuivi le porte-parole.

M. Redman a cependant rappelé que les échanges commerciaux entre les États-Unis et la Corée du Nord « restent illégaux » et qu'en outre, « la République populaire et démocratique de Corée restait sur la liste américaine des États soutenant ou se livrant au terrorisme ».

M. Redman a précisé que ces décisions sont le résultat direct des efforts déployés par le président sud-coréen, M. Roh Tae-woo, pour améliorer les relations avec le Nord communiste.

En Bref

Gigantesque manif à Colombo

COLOMBO (AFP) — Des milliers de personnes ont manifesté contre le gouvernement, hier, dans les rues de Colombo à l'occasion des funérailles d'un étudiant assassiné il y a neuf jours. Au même moment, des étudiants ont lapidé des autobus et des trains, dans la banlieue de Colombo, tuant un passager, selon des sources officielles. La victime était sympathisante du mouvement opposé à la politique du président du Sri Lanka, Junius Jayewardene.

La terre tremble à Alger

ALGER (AFP) — Une secousse tellurique d'une intensité 5,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier en fin de matinée dans la région d'Alger et dans le centre-ouest du pays, a annoncé l'agence Algérie Presse Service (APS). La secousse, qui s'est produite à 11H14 locales et qui a duré une dizaine de secondes, a fait 57 blessés légers et causé des dommages à plusieurs habitations dans la région de Blida, selon APS.

Chasse au phoque interdite

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a interdit, hier, la chasse et la capture de phoques pour une période de deux ans à partir du 1er décembre. Cette décision a été prise à la suite de l'épidémie qui a causé la mort de plusieurs milliers de phoques en mer du Nord cet été.

Waldheim en visite au Koweït

KOWEIT (AFP) — Le président autrichien, M. Kurt Waldheim, est arrivé hier en début de soirée à Koweït pour une visite officielle de trois jours, la première qu'il effectue dans l'émirat en tant que chef d'État, a-t-on annoncé de source officielle koweïtienne. Il venait de Damas, où il a eu des entretiens avec le président syrien Hafez el-Assad.

La Grande Pyramide fissurée

PLATEAU DE GIZA (AP) — L'installation d'un système d'éclairage à l'intérieur de la Grande Pyramide pour rendre sa visite plus sûre et plus agréable aux touristes a permis de découvrir d'importantes fissures au sein du monument, y compris une fêlure dans un bloc de rocher de 2,5 tonnes. « Nous étions en train d'installer un système d'éclairage et de télévision interne quand nous avons aperçu ces fissures », a précisé Zahi Hawass, directeur général du patrimoine dans la région du plateau de Giza, où sont bâties les pyramides de Chéops, Chéphren et Myrcinus, les trois plus célèbres.

Afghanistan: accord violé

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont confirmé hier l'arrivée récente en Afghanistan d'une escadrille de 30 avions d'assaut soviétiques Mig-27 et affirmé que ces appareils étaient utilisés en violation des accords de Genève sur le retrait de l'Armée rouge. Le porte-parole du département d'État, M. Charles Redman, a indiqué que les États-Unis « avaient l'intention de soulever cette question auprès des responsables soviétiques dès que possible ».

Un cours de manifestation

DETROIT (AFP) - Pour être un bon théologien, il faut aussi être capable de bien manifester : c'est en tous cas la conception de l'école de théologie Whitaker de l'Église épiscopale du Michigan à Detroit. Un cours de sept mois sur « l'action de protestation religieuse » inclura donc comme travaux pratiques des manifestations auprès des installations de sous-traitants militaires dans la région de Detroit. « Il est important de comprendre que le culte et la liturgie ont toujours un sens politique », a expliqué le révérend William Wylie-Kellerman.

Vous êtes à la recherche d'une COIFFEUSE L'ÉLÉGANCE EN MOUVEMENT avec

DENISE

SAINT-HILAIRE

960, rue Cartier 647-2020

Membre Hérogplan

Nous faisons chambres à part

Entièrement redessiné, votre meilleur rendez-vous d'affaires à Montréal vous réserve tous les privilèges d'une destination.

A part que... avez-vous réservé?

Holiday Inn CROWNE PLAZA

Centre-ville

420 rue Sherbrooke O. Montréal H3A 1B4
 (514) 872-6111 Fax: (514) 842-9181 - 1-800-HOLIDAY

DÉCOUVREZ

les avantages de la cuisson au four micro-ondes!
 Profitez dès maintenant des prix spéciaux Eaton



30⁰⁰ de rabais

Four micro-ondes Toshiba 0.9 pi³

Prix courant Eaton après le 5 novembre 1988 **399⁹⁹**

369⁹⁹ ch.

1. Offre de lancement! Neuf niveaux de puissance jusqu'à 700 watts; 5 étapes de cuisson; dégivrage selon le poids; sonde thermique et livret de recettes compris. Modèle ERS6739, blanc.

PLACE STE-FOY 653-9331

GALERIES CHAGNON 833-7744

GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811

30⁰⁰ de rabais

Chariot de luxe pour four micro-ondes

2. Espace de rangement fermé et panier pour serviettes. Fini chêne grenu. Modèle M0208.

Prix courant Eaton 199.99 **169⁹⁸ ch.**

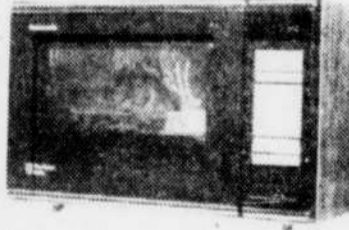


PRIME!
 À l'achat du modèle ERS6739, vous recevrez 50.00 de nourriture sans frais supplémentaires.

Prix spécial!

Panasonic format moyen

3. Six niveaux de puissance jusqu'à 700 watts; dégivrage automatique selon le poids; mémoire à 2 étapes; plaque tournante. Contenance de 1.1 pi³. Livret de recettes compris. Modèle NN6458, blanc. **379⁹⁸ ch.**



Four micro-ondes "Madame Grille" de Panasonic

4. Très polyvalent, cet appareil utilise les micro-ondes, le rayonnement calorifique ou une combinaison des deux; il peut aussi griller. Contenance de 1 pi³. 5 niveaux de puissance jusqu'à 700 watts. Modèle NN8507. **599⁹⁸ ch.**

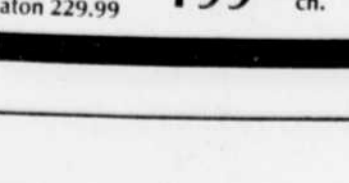
PRIME!
 À l'achat du modèle NN8507, vous recevrez, sans frais supplémentaires, un livre de recettes de Madame Benoit, édition commémorative. Une prime par achat de ce modèle.



30⁰⁰ de rabais

Four micro-ondes General Electric à installer sous l'armoire

5. Cinq niveaux de puissance jusqu'à 500 watts. Cycle de dégivrage. Contenance de 0.4 pi³. Minuterie 99 minutes. Blanc avec porte en noir. Modèle JM0426. **Prix courant Eaton 229.99 199⁹⁸ ch.**



EATON

223 156 81

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats personnels.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada